

In Zusammenarbeit mit  
En collaboration avec  
In collaborazione con



as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

47



Label OEV 1978

10. Jahr / 10<sup>e</sup> année

Inhalt / Sommaire

N <sup>o</sup> 47 Juni Juin 1981 Giugno	Gilbert Frey	AIX <sub>1</sub>	Rénovation des anciennes halles de l'île, Genève	47.1
	François Maurice, SIA, et Louis Parmelin	All <sub>5</sub>	Centre d'entreprises Meyrin / GE	47.5
	G. de Freudenreich, SIA/FAS	AVIII <sub>6</sub>	Aménagement des quais Genève	47.9
	Arnold Meichtry, HTL	AX <sub>2</sub>	Primarschul-Anlage Susten / VS	47.13
	Vincent Mangeat, EPFL/FAS/SIA	AX <sub>1</sub>	Pavillon pour classes enfantines Nyon / VD	47.17
	J.-J. Tschumi, FAS	Al <sub>3</sub>	Habitation individuelle Corsier / GE	47.21
	Mario Rizzi, FSAI/OTIA Hertig + Partner	Al <sub>3</sub> AV <sub>3</sub>	Casa bifamiliare, Orselina / TI Alters- und Pflegeheim Dulliken / SO	42.25 47.27
	J.-P. Darbellay, EPFZ/SIA/FAS Michel R. Weber, SIA/FAS	Al <sub>3</sub> AIV <sub>3</sub>	Maison familiale, Sion / VS Immeuble commercial Aigle / VD	47.29 47.32

*Direktor / Directeur*  
*Chefredaktor / Rédacteur en chef*  
Anthony Krafft, OEV

*Redaktionskomitee / Comité de rédaction*  
Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA/FSAI, Lausanne  
Prof. Dr. Justus Dahinden, Architekt SIA/GIAP/ISFSC, Zürich  
Dr. Jacques Gubler, chargé de cours EPFL, Lausanne  
- Lehrbeauftragter ETHL  
Prof. Jean-Marc Lamunière, architecte FAS/SIA/SWB, Genève  
Vincent Mangeat, architecte FAS/SIA, Nyon  
Walter Schindler, Architekt BSA/SIA, Zürich

*Mitarbeiter / Collaborateurs*  
P.-Marie Bonvin, architecte SIA/SPSAS, Sion  
Patrick Devanthery, architecte EPFL, Genève  
Inès Lamunière, architecte EPFL, Genève  
Roland Mozzatti, Architekt SIA/FSAI, Luzern  
Jean Pythoud, architecte FAS/OEV, Fribourg  
Edwin Rausser, Architekt BSA/SIA, Bern  
Fabio Reinhard, Architetto SIA, Lugano  
Andreas Ruegg, Architekt BSA/SIA, Liestal  
Werner Tangemann, Architekt SIA, Zürich  
J.-M. Yokoyama, ingénieur civil SIA, Genève

*Assistentin/Assistante*  
Mita Gloria

*Deutsche Sekretärin*  
Paula Halter

*Umbruch / Mise en pages*  
Pierre Bataillard Graphic Design S.A.  
et Anthony Krafft

*Druck / Impression*  
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

*Verlag und Redaktion / Edition et rédaction*  
Route de Vevey 58  
CH - 1009 Pully/Lausanne, Suisse  
Tél. ☎ (021) 28 04 62  
CCP 10-26190  
Schweizerische Bankgesellschaft  
Union de Banques Suisses

*Im Verlag Anthony Krafft:*  
« Architektur, Form, Funktion »: Bände 1 bis 16.  
Part. vergriffen  
Giulia Veronesi « Stil 1925 » Triumph und Fall der Art Déco, in französischer Sprache, 398 Seiten, 256 Illustrationen, Format 17 x 24 cm. Fr. 56.- (vergriffen).  
Justus Dahinden « Denken - Fühlen - Handeln », in französischer, deutscher und englischer Sprache, 336 Seiten, 450 Illustrationen in schwarz-weiß und in Farbe, Format 22 x 22 cm. Fr. 72.- (vergriffen).  
H. R. Von der Mühl. « Über die Architektur », fünfzig Jahre Schriften über Architektur und Städtebau. In französischer Sprache. Fr. 36.-.

*Aux Editions Anthony Krafft:*  
« Architecture - Formes - Fonctions »: volumes 1 à 16.  
part. épuisé  
Giulia Veronesi « Style 1925 » Triomphe et chute des Arts Déco, en français, 398 pages, 256 illustrations, format 17 x 24 cm. Fr. 56.-. (épuisé)  
Justus Dahinden « Penser - Sentir - Agir », en français, allemand, anglais, 336 pages, 450 illustrations en noir et en couleur, format 22 x 22 cm. Fr. 72.-. (épuisé)  
H. R. Von der Mühl: « De l'architecture », cinquante ans d'écrits sur l'architecture et l'urbanisme. Format 12,5 x 20 cm. 416 pages. 18 illustrations. Fr. 36.-.

« Internationales Jahrbuch »  
« Publication internationale annuelle »

**AC** ARCHITECTURE CONTEMPORAINE  
CONTEMPORARY ARCHITECTURE

N<sup>o</sup> 1 / 1979/1980 : Fr. 66.-  
N<sup>o</sup> 2 / 1980/1981 : Fr. 69.-  
N<sup>o</sup> 3 / 1981/1981 : En préparation / In Vorbereitung  
Dans toutes les librairies ou aux Editions Anthony Krafft

Unser Stufungssystem basiert hauptsächlich auf der SIA-Ordnung 102, Ausgabe 1969.

A	Bauten	5 Sanatorien
B	Entwürfe	6 Thermalbäder
C	Theorie	7 Krankenhäuser
D	Städtebau, Geländeplanung	8 Universitätskliniken
E	Archeologie, Kunst	9 Laboratorien und Spezialinstitute
F	Wettbewerbe	
G	Bibliographie	
usw.		

I. *Wohnen* :

- 1 Barackenbauten
- 2 Landwirtschaftliche Siedlungshäuser
- 3 Einfamilienhäuser
- 4 Ferienhäuser
- 5 Mehrfamilienhäuser
- 6 Wohnsiedlungen
- 7 Eigentumswohnbauten
- 8 Appartementhäuser

II. *Industrie und Gewerbe* :

- 1 Schuppen
- 2 Scheunen
- 3 Stallungen
- 4 Hallenbauten
- 5 Lagerhäuser
- 6 Einstellgaragen mit Werkstätten
- 7 Werkstätten
- 8 Atelierbauten
- 9 Fabriken
- 10 Betriebsbauten
- 11 Schlachthöfe
- 12 Laboratorien

III. *Verkehr* :

- 1 Einstellgaragen
- 2 Parkhäuser
- 3 Wartehallen mit Diensträumen
- 4 Stationsgebäude
- 5 Dienst- und Nebengebäude für Flugplätze
- 6 Bahnhöfe und Bahnbetriebsbauten
- 7 Flughäfen und Flugbetriebsbauten

IV. *Handel und Verwaltung* :

- 1 Ladenbauten ohne Einrichtung
- 2 Dienst- und Nebengebäude
- 3 Geschäftshäuser
- 4 Warenhäuser und Einkaufszentren
- 5 Bankgebäude
- 6 Verwaltungsgebäude
- 7 Gerichtsgebäude
- 8 Gemeinde- und Rathäuser

V. *Fürsorge und Gesundheit* :

- 1 Strafanstalten
- 2 Herbergen und Heimstätten
- 3 Altersheime, Jugendheime und ähnliche Heimstätten mit Gemeinschaftseinrichtungen
- 4 Pflegeheime

VI. *Kultus* :

- 1 Friedhofanlagen
- 2 Kapellen und Kirchen
- 3 Abdankungshallen
- 4 Krematorien
- 5 Kirchgemeindehäuser

VII. *Sport und Freizeit* :

- 1 Parkanlagen
- 2 Sport- und Turnhallen
- 3 Kunsteisbahnen
- 4 Tribünen
- 5 Garderobegebäude
- 6 Stadionanlagen
- 7 Sportplätze
- 8 Freibäder
- 9 Freizeitzentren
- 10 Tierhäuser in zoologischen Gärten
- 11 Hallenbäder
- 12 Mehrzweckhallen

VIII. *Gastgewerbe* :

- 1 Campanganlagen
- 2 Jugendherbergen
- 3 Klubbütten
- 4 Hotelbauten
- 5 Motels
- 6 Restaurationsbetriebe
- 7 Selbständige Grossküchen
- 8 Personalkantinen

IX. *Kultur und Geselligkeit* :

- 1 Ausstellungsbauten
- 2 Wohlfahrtshäuser
- 3 Klubbhäuser
- 4 Volkshäuser
- 5 Konzertbauten
- 6 Theaterbauten
- 7 Kinotheater
- 8 Saalbauten
- 9 Festhallen
- 10 Museen
- 11 Kongresshäuser

X. *Bildung und Wissen* :

- 1 Kindergärten
- 2 Primarschulen
- 3 Sekundarschulen
- 4 Berufsschulen
- 5 Höhere Mittelschulen
- 6 Hochschulgebäude
- 7 Bibliotheken
- 8 Wissenschaftliche Institute

**Eine einzigartige und wirksame Dokumentation über die schweizerische Konstruktion**

Wir bieten Ihnen :  
5 Nummern pro Jahr  
32 Seiten pro Nummer  
das heisst 160 Seiten jährlich

as enthält **keine Anzeigen** im Inhalt

Preis : Fr. 110.- jährlich, **alles inbegriffen**  
für Ausland : Fr. 10.- Versandzuschlag  
Spezialordner mit Register : Fr. 48.-

**Sonderdrucke von technischen Blättern**

Bestellungen vor Erscheinen :  
pro Blatt Fr. 0.50 (mindestens 20 Blätter)  
ab 500 Blätter Fr. 0.40 pro Blatt

Bestellungen nach Erscheinen :  
150 Blätter (mindestens) ..... Fr. 200.-  
300 Blätter ..... Fr. 250.-  
500 Blätter ..... Fr. 350.-  
1000 Blätter ..... Fr. 500.-

**Sehr geehrte Leser,**

Damit wir ein möglichst vollständiges Panorama der Schweizer Architektur vorstellen können, wären wir Ihnen dankbar, wenn Sie uns zur Ansicht einige Unterlagen Ihrer interessantesten Entwürfe und Bauten zusenden würden. Wenn wir mit der Veröffentlichung einverstanden sind, wird die Redaktion Sie um die notwendigen zusätzlichen Unterlagen bitten, ohne Kosten.

**Une documentation unique et efficace sur la construction suisse**

Ce que nous offrons :  
5 numéros par année  
32 pages par numéro  
soit 160 pages par année

as ne contient **aucune publicité** sur les fiches

Le prix : Fr. 110.- par année, **tout compris**  
pour l'étranger : Fr. 10.- de supplément pour l'expédition  
Classeur spécial avec répertoire : Fr. 48.-

**Tirages à part des fiches techniques**

Commandes avant parution :  
la fiche Fr. 0.50 (20 fiches au minimum)  
la fiche Fr. 0.40 dès 500 fiches

Commandes après parution :  
150 fiches (au minimum) ..... Fr. 200.-  
300 fiches ..... Fr. 250.-  
500 fiches ..... Fr. 350.-  
1000 fiches ..... Fr. 500.-

**A nos lecteurs :**

Afin de pouvoir présenter un panorama aussi complet que possible sur l'architecture suisse, nous vous saurions gré de nous soumettre, à l'examen, vos projets et réalisations les plus intéressants.

Au cas où ces projets seraient publiés, la rédaction vous demandera la documentation supplémentaire indispensable, sans frais.

 **Verlag - Editions Anthony Krafft**  
Pully/Lausanne - Suisse

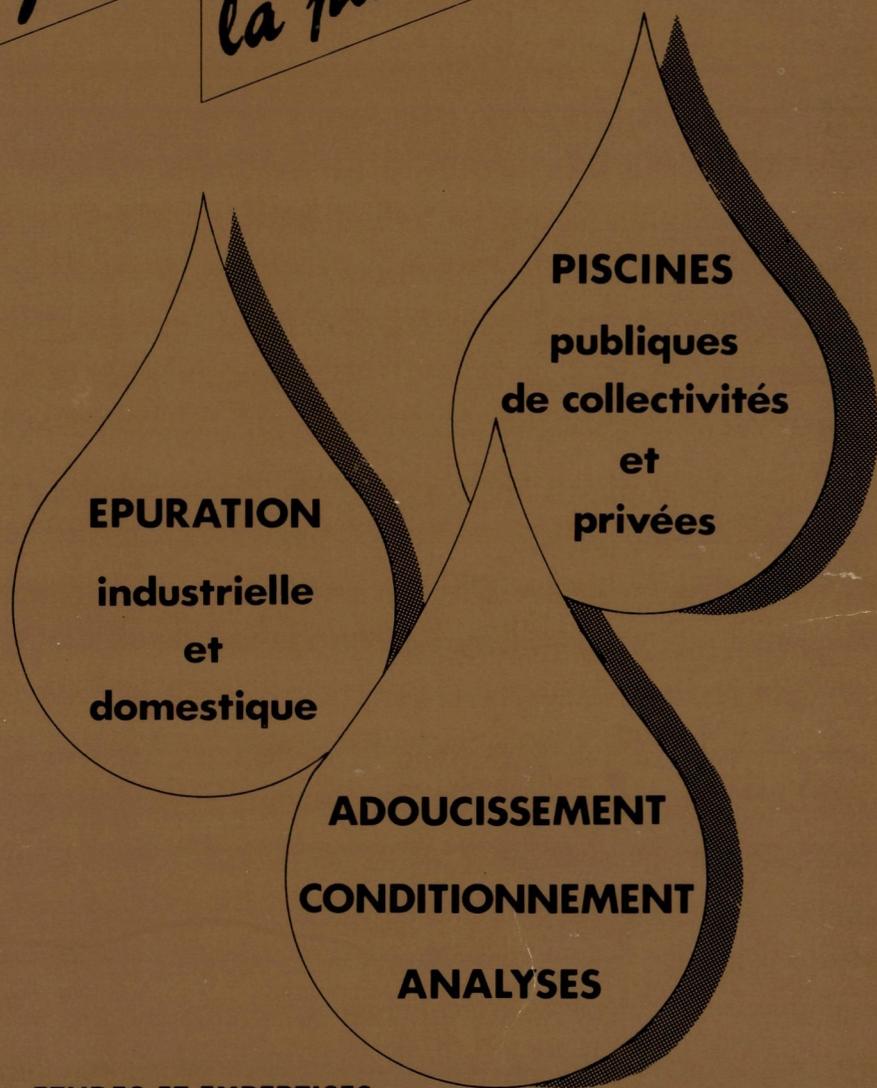
Seit 27 Jahren Spezialisten in Architektur  
Spécialistes depuis 27 ans en architecture



# CLENSOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

*J'ai rencontré  
la pureté de l'eau...*



ETUDES ET EXPERTISES

INGENIEURS CHIMISTES E.P.F

*Pour une meilleure  
qualité de la vie!*



# CLENSOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

Chemin de Toffeyre 1.1095 LUTRY. Tél.: (021) 39.11.71. Telex 25032

## Deux parmi les trois cent trente-trois possibilités



Ferme à Oberägeri, ardoises 7,5 x 30 cm, bardeaux arrondis, brun chevreuil



Lotissement Dalmaziquai à Berne, couverture double 20 x 30 cm, brun SC 49.

## Eternit® Ardoises

Il est possible d'obtenir trois cent trente-trois effets différents avec les ardoises «ETERNIT» pour façade: grâce à 14 teintes et 28 formats et genres de couverture.

Cette étonnante diversité explique pourquoi on voit des ardoises «ETERNIT» pour façade aussi bien sur une vieille ferme que sur une construction moderne.

Demandez le programme de livraison FS-1 et la collection de teintes FS-1.1.

ETERNIT SA • 1530 PAYERNE • 037 - 61 11 71  
ETERNIT SA • 8867 NIEDERURNEN • 058 23 11 11

## A propos des anciennes Halles de l'Île à Genève

En 1845, le Conseil municipal vote un arrêté prévoyant la construction d'un nouvel abattoir en aval de l'Île, selon le projet de M. Vignoux. L'architecte construit deux corps de bâtiment rectangulaire qui se font face et dont les grands côtés sont parallèles au courant du fleuve. Cette structure linéaire est terminée par une rotonde demi-circulaire, véritable poupe de l'île. En 1876 les abattoirs se transforment en marché couvert: on recouvre la rue initiale d'une toiture en verre. Les écuries devant les bâtiments sont démolies et l'on y aménage une place à l'ombre des platanes.

De 1960 à 1969 le marché est déficitaire et le conseil administratif de la Ville envisage la démolition des halles et prévoit d'affecter le terrain en promenade publique et café. Un concours est organisé. En outre plusieurs autres projets sont "dans l'air": parking, banque, tour commerciale, etc. En 1969, lors d'une enquête auprès de la population sur le maintien ou non des halles, seules 222 personnes ( 16% ) se prononcent pour la conservation du bâtiment.

De 1971 à 1978 "l'état d'esprit change" comme le souligne le conseil municipal et un crédit est voté pour la restauration des halles. L'architecte Gilbert Frey est chargé des travaux. En supprimant la verrière, le projet tend à retrouver l'image architecturale des halles de 1845. Les adjonctions ou transformations nouvelles sont réalisées en métal. Inaugurée en mars 1981, cette restauration offre un but de promenade et de villégiature, un lieu de rencontre artistique, et un podium à la publicité tapageuse des projets de la Ville de Genève.

La stratégie, louable en soi, qui voudrait rendre ou offrir au public un ensemble de lieux privilégiés dans la ville, nous interroge sur la signification de l'acte de transformer: transformation des contenus et des espaces.

La volonté des autorités de conserver l'image architecturale du lieu et d'en modifier l'usage (passage d'un espace destiné au travail et au commerce à l'affectation actuelle) a été prétexte à une transformation conservatrice des structures porteuses du bâtiment et à un rejet de toutes les traces de la vie sociale qu'il a pu contenir. Ainsi par une opération hygiéniste, de "bon goût" et "humble", pour reprendre les termes de l'architecte mandaté, a-t-on remplacé la verrière couvrant la rue marchande par des arcades vitrées perpendiculaires au sens de portée, détruit les carrelages souillés et les étals de boucher, refait les crépis et fermé les arcades par des cadres de vitrage métalliques. Les couleurs choisies - jaune vif et brun

foncé pour la serrurerie - ainsi que la présence marquée de diverses gaines de ventilation et de chauffage, connotent une architecture d'expression industrielle, dont on pensait que Beaubourg serait la dernière représentation.

La question de l'inscription de nouveaux éléments de composition dans la structure existante était posée aux architectes; fallait-il figer une période historique, exprimer une continuité ou marquer une rupture par l'affirmation d'un langage, par le jeu démonstratif d'un "événement architectural"? Par leur situation, les halles de l'Île, au delà de leur aspect peut-être "ordinaire" au sens de R. Venturi, font partie de ces signes urbains qui engagent la ville tout entière. Ville comprise comme structure mnémotique totale où tous les éléments de composition (configuration de rues, places, tissus, parcours, objets particuliers, etc) et les contenus qu'ils sous-tendent engagent le citoyen dans un processus d'identification.

La démolition de la verrière et le nettoyage, aussi propre soi-même, de la rue intérieure transformée en petite place, ont-ils vidé ce bâtiment d'une vie sociale urbaine, ou s'agit-il de l'expression plus générale du phénomène de tertiarisation du centre ville et de l'exode de ses habitants, phénomène ponctué de revirements nostalgiques pour des objets fétiches?

Au delà de cette nostalgie, la rénovation urbaine devrait préciser sa réalité dans le pouvoir de superposition, de renouvellement, de mutation des signes urbains sur les traces de l'histoire de la cité et ne plus relever d'opérations ponctuelles de conservation de façades, mais s'inscrire dans une politique plus globale où l'architecture est reconnue comme moyen de connaissance indissociable du contenu tant social que spatial qu'elle véhicule.

Patrick Devanthery  
Inès Lamunière

A Paraître cet automne!

Dans la prestigieuse collection Formes + Fonctions,  
Anthony Krafft présente le nouveau volume

**AC** ARCHITECTURE CONTEMPORAINE  
CONTEMPORARY ARCHITECTURE

Edition 1981/1982, volume III

Un ouvrage fondamental par la notoriété des collaborateurs  
et l'importance de son panorama international sélectionné  
Préfaces de I. Schein et Claude Parent

Architectures particulières et pluralistes par Denis Sharp

L'histoire fabuleuse de Sant'Elia par Alberto Sartoris

Espaces-sculpture à Mexico

Recherches d'hier et d'aujourd'hui

et une cinquantaine de réalisations de 25 pays dans la  
même présentation qu'AS Architecture Suisse.

Un volume relié pleine toile Linson, sous jaquette laminée  
format 23 x 29,7 cm.

220 pages, plus de 500 illustrations et plans. fr 72.-

# éditions anthony krafft



arts+architecture

58, route de Vevey  
1009 Pully Lausanne  
CH - Suisse (Switzerland)

tél. 021 28 04 62  
ccp. 10 5939

15. Juli/Juillet 1981

An unsere Leser,

Es freut uns, Ihnen mitteilen zu können, dass die Spezialordner AS wieder erhältlich sind.

Sollten Sie den Ordner Nr. 4, 1981/1983 oder eine neutrale Ausführung davon noch nicht bestellt haben, so können Sie es mit der beigelegten Bestellkarte nachholen.

Wir danken Ihnen zum voraus bestens und verbleiben mit freundlichen Grüßen

Verlag Anthony Krafft

A nos lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que les classeurs spéciaux AS sont à nouveau disponibles.

Si vous ne l'aviez pas déjà fait, commandez le classeur No 4, 1981/1983, ou un exemplaire neutre, avec la carte de commande jointe à ce numéro.

Avec nos remerciements anticipés et nos meilleures salutations.

Editions Anthony Krafft

**Rénovation - transformation  
Anciennes halles de l'Île  
1200 Genève**

*Architecte* Gilbert Frey  
1249 Gy (GE)  
Tél. (022) 59 18 51

*Ingénieurs civils* Fol & Duchemin, SIA  
Genève

*Maître de l'ouvrage* Service immobilier  
de la Ville de Genève

*Conception* 1977

*Réalisation* 1979-1981

*Adresse* 1, place de l'Île



*Programme*

Une galerie d'expositions permanentes.  
Une galerie d'expositions pour la Ville de Genève.  
Un local d'information permanente des projets de la Ville de Genève.  
Dix ateliers d'artistes.  
Un appartement de fonction.  
Une salle polyvalente.  
Deux boutiques d'artisanat.  
Un café-restaurant.

*Problèmes particuliers*

Les interventions contemporaines d'un caractère industriel et monacal sont clairement signifiées par le choix des couleurs et des matériaux. Tout traitement modifiant le bâtiment a été mûrement réfléchi; c'est ainsi que:

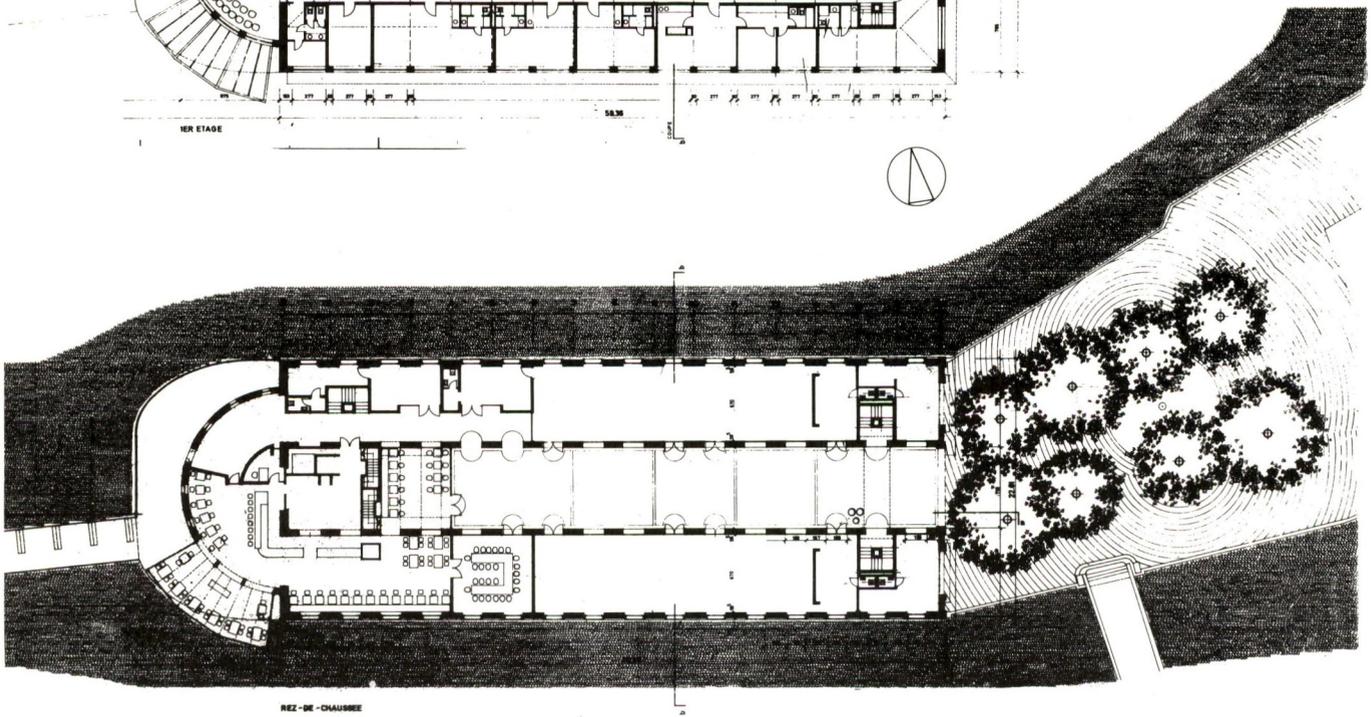
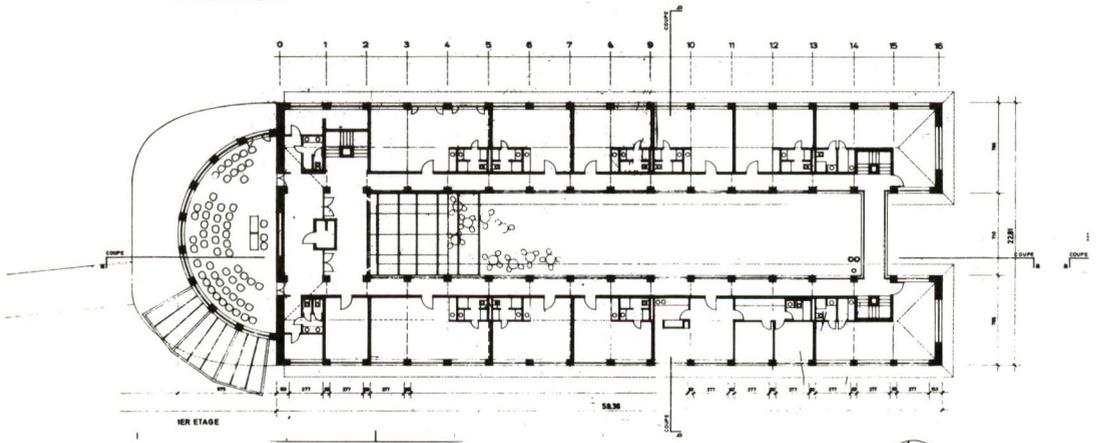
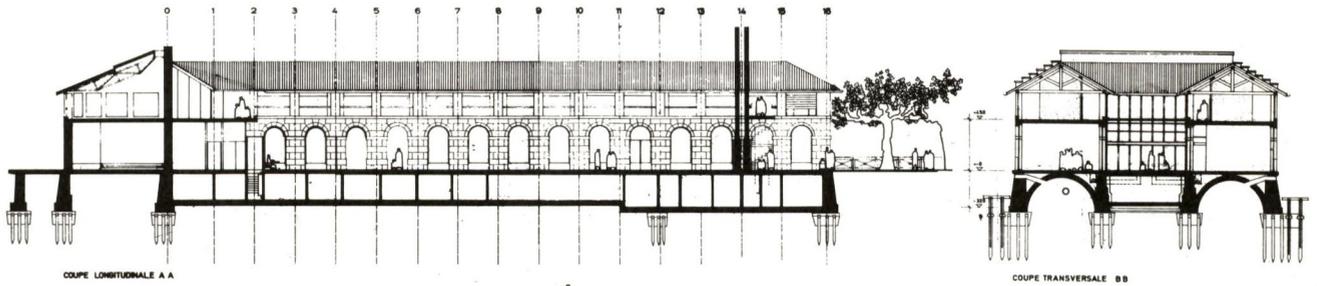
- les murs et la charpente ont été entièrement conservés;
- la couverture des deux ailes refaite;
- un sous-sol a été créé sous la rue centrale et la terrasse sur le Rhône, côté Hôtel du Rhône, a été complétée;
- la toiture ajoutée en 1876 a disparu pour redonner au bâtiment son esthétique originelle.

(Voir AS-Libre dans ce numéro.)

*Caractéristiques*

Cube SIA 13 100 m<sup>3</sup>  
dont:  
pour la reprise en sous-œuvre et la création d'un sous-sol 1 800 m<sup>3</sup> à Fr. 545.-  
pour le bâtiment 11 300 m<sup>3</sup> à Fr. 387.-







**Construction****Bâtiment 1848**

Maçonnerie  
Charpente bois

**Bâtiment 1980**

Structure métallique  
Serrurerie

*Bibliographie*

Bauen + Wohnen 9/1979  
AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981

Photos Gérard Pétremand



**Centre d'entreprise  
et de dépôts**  
**1217 Meyrin / GE**

*Architectes* François Maurice, SIA  
Louis Parmelin  
1213 Onex (GE)  
Tél. (022) 92 13 55

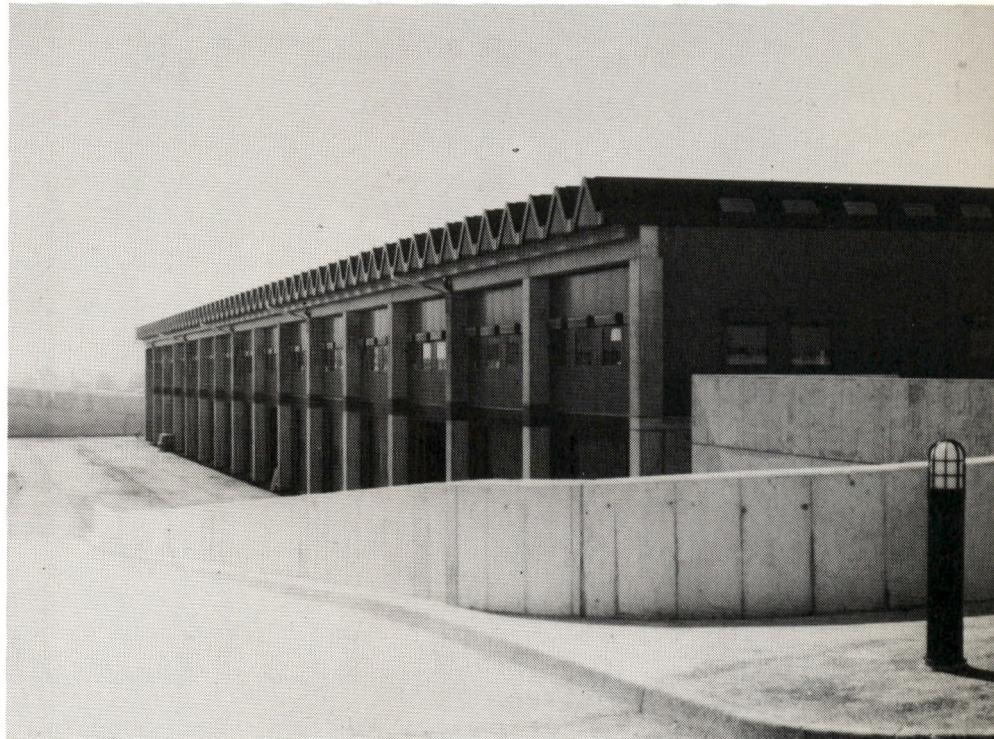
*Collaborateur* P. Sgouridis

*Ingénieur* D. Fortis

*Conception* 1979

*Réalisation* 1981

*Adresse* Rte du Nant-d'Avril 107

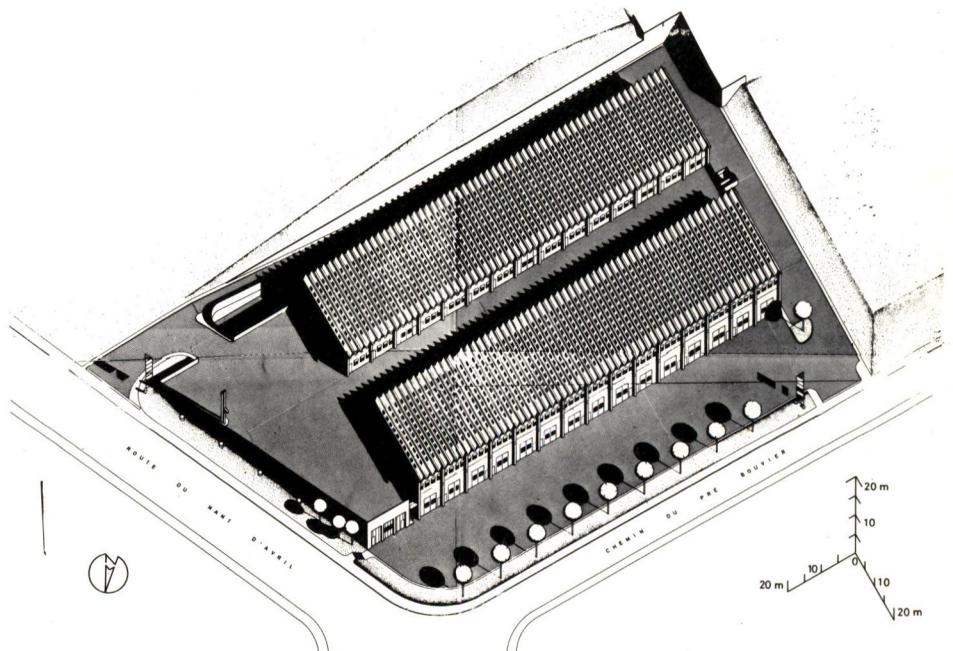


*Programme*

Le centre d'entreprises et de dépôts, qui se peuple au fur et à mesure de l'installation des diverses entreprises, abrite également un café-restaurant et bientôt une petite succursale de banque qui pourront ainsi, par leurs fonctions, desservir en partie les entreprises et usines avoisinantes.

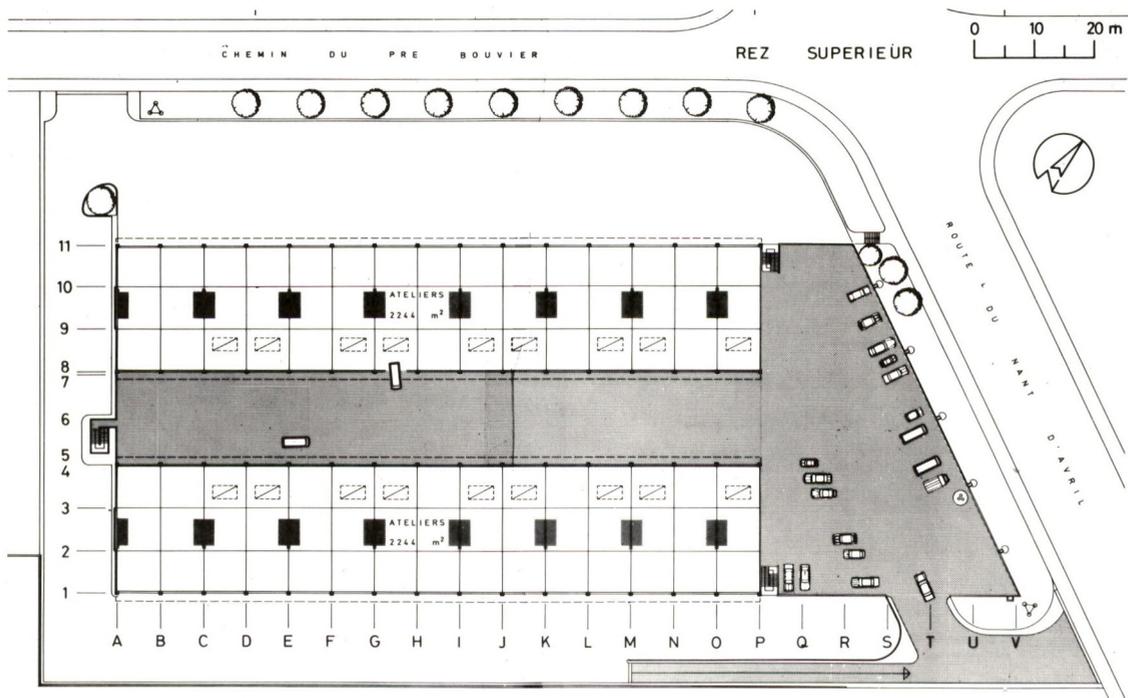
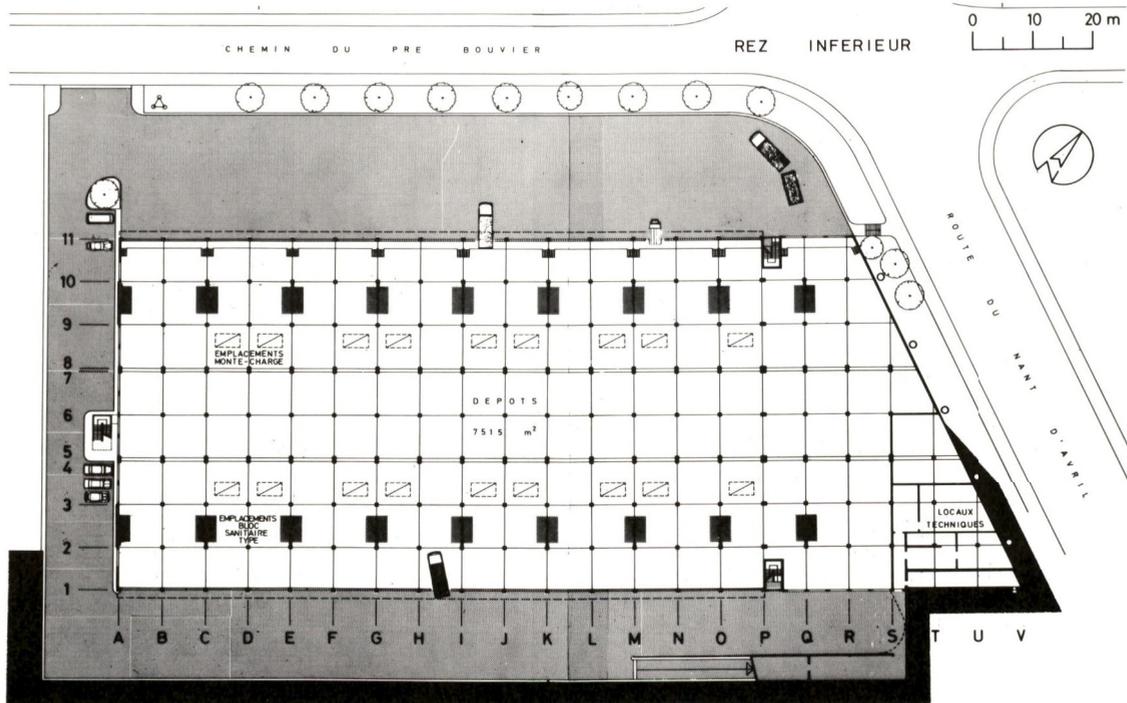
*Problèmes particuliers*

La demande en locaux industriels est importante à Genève, en raison, d'une part, de la densification des quartiers périphériques dont la valeur des terrains dépasse les normes industrielles, ce qui pousse souvent les entreprises à s'éloigner du centre, d'autre part, en raison de la modernisation des méthodes de fabrication entraînant des transformations des bâtiments souvent plus coûteuses que leur reconstruction. L'amélioration des conditions de travail et les normes relatives à la sécurité ont aussi leur part dans ce phénomène. Les terrains destinés aux constructions industrielles étant rares, il est généralement préférable de grouper des entreprises dans le même complexe; celles-ci pouvant, soit devenir propriétaires de leurs locaux (propriété par étage), soit rester locataires. En plus des accès faciles depuis l'autoroute, sa proximité au nouveau Palais des expositions et à l'aéroport sont des éléments qui ont déterminé l'implantation du bâtiment.



*Caractéristiques*

Volume SIA	71 000 m <sup>3</sup>
Surface de dépôts	7 550 m <sup>2</sup>
Surface d'ateliers	4 500 m <sup>2</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 145.-
Surface terrain	15 000 m <sup>2</sup>







## Construction

La construction est entièrement modulaire. Le choix du système de la couverture a été déterminant pour le module de base, 1,8 x 1,8 m.; les portées statiques sont de 7,2 x 7,2 m. au rez inférieur et de 7,2 x 21,6 m. au rez supérieur.

La toiture est en coques métalliques de 1,8 x 25 m. la pièce. Ces pièces ont été fabriquées en usine et posées sur le bâtiment après avoir été isolées, précablées pour l'électricien et munies du système de chauffage par rayonnement.

La toiture pose sur des sommiers en béton armé lesquels transmettent les charges aux piliers également en béton armé.

La dalle sur le rez inférieur est liée avec des « têtes » métalliques aux piliers. Ce système permet le passage des façades devant la dalle ce qui évite tout pont thermique. (Le K du bâtiment est en moyenne 0,5.)

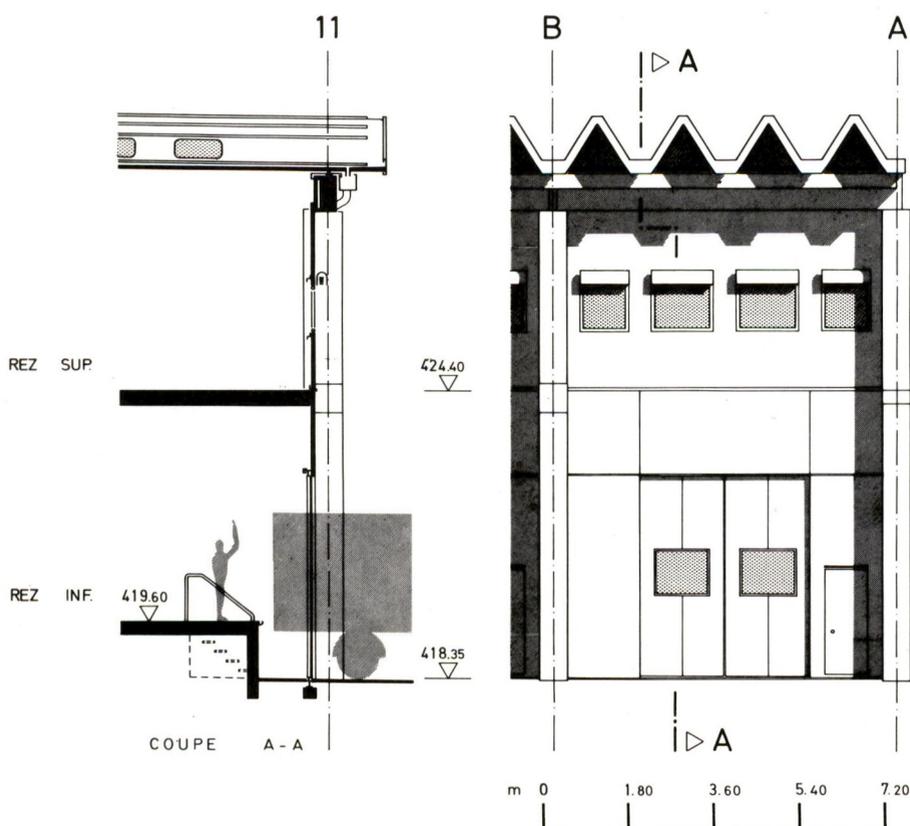
Les façades en éléments de menuiserie métallique sont fabriquées par des panneaux isolants revêtus de tôle sur les deux faces. Les vitrages sont isolants et tous munis de stores.

Les portes coulissantes de 3,4 m. de largeur par 4,2 m. de hauteur permettent l'accès à l'intérieur du bâtiment des camions au gabarit maximum.

La surcharge au rez inférieur est de 2 tonnes/m<sup>2</sup> et de 1 tonne/m<sup>2</sup> au rez supérieur. Sur la voie centrale du rez supérieur, la surcharge est de 12 tonnes par essieu à une vitesse de 15 km/h. Le chauffage est assuré par un circuit alimenté par une centrale. La température pour les ateliers est de 18° C et 10° C pour les dépôts, et de 20° C pour les bureaux.

## Bibliographie

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981



**Aménagement des quais  
du Molard  
et du Général-Guisan  
Genève**

**Quai-promenade  
Café-Restaurant**

**Quai-promenade**

*Maître de l'ouvrage* Ville de Genève  
Service immobilier

*Architectes* G. de Freudenreich,  
SIA/FAS  
4, rue du Vieux-Collège  
1204 Genève  
Tél. (022) 28 21 55

*Collaborateur* Michel Clerc  
architecte ETS

*Plasticien* Serge Candolfi

*Ingénieurs* C. Zschokke S.A.

*Projet* 1972

*Réalisation* 1973-1974

*Coordonnées  
topographiques* 550.000-117.800

*Adresse* Quai du Molard  
et du Général-Guisan  
Genève



*Programme*

Compte tenu de la présence du nouveau parking sous-lacustre, les architectes sont chargés par le maître de l'ouvrage de proposer un nouvel aménagement des quais du Molard et du Général-Guisan, répondant aux objectifs suivants :

- inviter les piétons à cheminer, du Jardin Anglais au pont des Bergues, à l'abri de la circulation ;
- favoriser une relation facile entre la ville et le plan d'eau ;
- permettre l'abordage des bateaux-navettes « Les Mouettes » ;

- absorber les conséquences techniques du nouveau parking (massif de ventilation en particulier), qui faisaient hypothèque aux aménagements existants, et en particulier au mur du Général-Dufour.

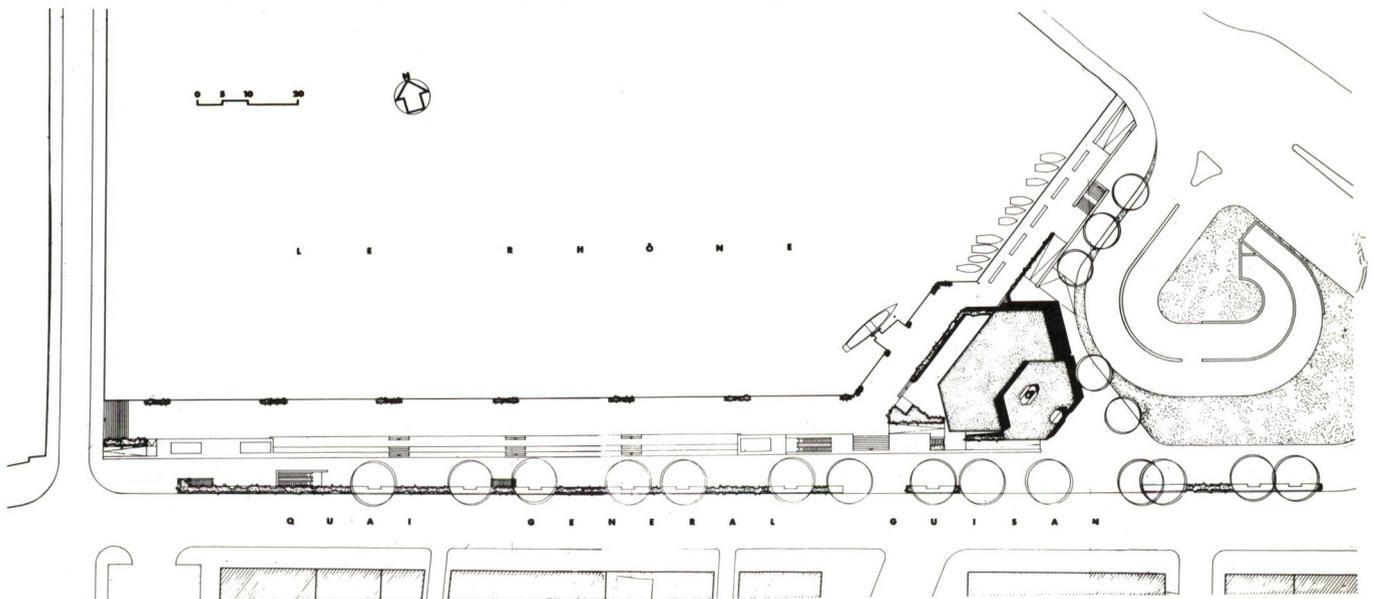
*Problèmes particuliers*

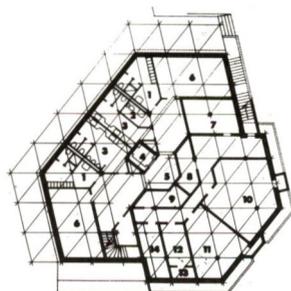
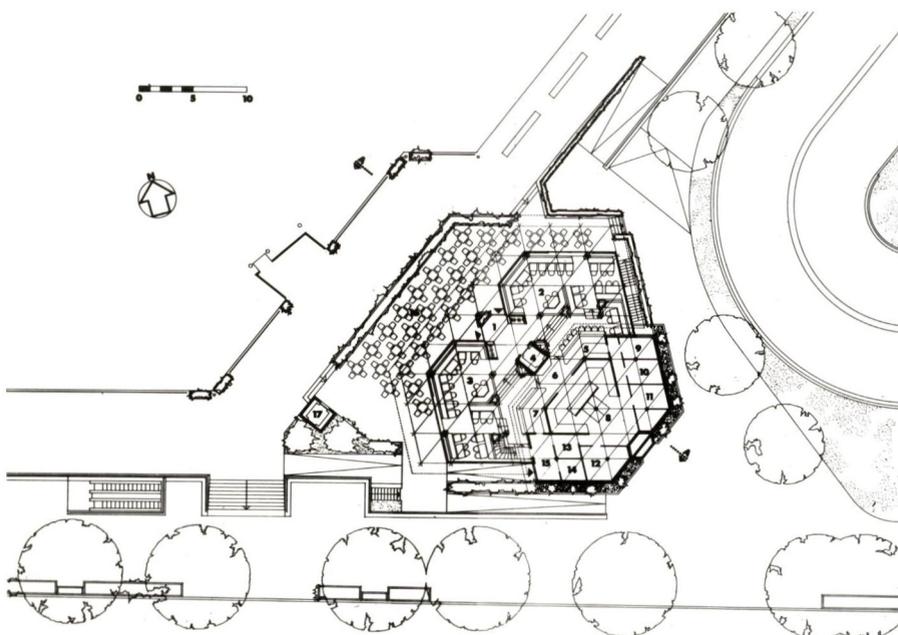
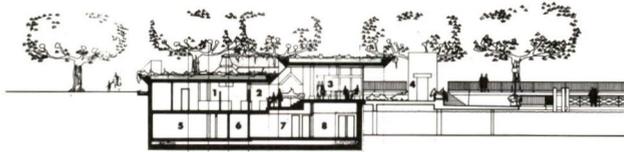
La principale difficulté pour les architectes a été d'absorber les redents en béton, qui ponctuaient outrageusement le mur du Général-Dufour. Par ailleurs, on se souvient qu'à l'époque la décision municipale de

mettre en œuvre cet ouvrage avait été contestée par un référendum populaire, dont l'issue avait été de 10 038 oui contre 7849 non !...

*Caractéristiques*

Surface	1800 m <sup>2</sup>
Montant de l'investissement	Fr. 3 680 000.-





### Parti architectural

Le parti proposé est caractérisé par une promenade suspendue au ras du plan d'eau, reliant le Jardin Anglais au pont des Bergues, en passant sous le pont du Mont-Blanc.

Ce cheminement piétons, à l'abri du trafic, se déroule tangentiellement au trottoir, par un emmarchement fait de gradins et d'escaliers, permettant de passer de la trépidation urbaine à la sérénité du plan d'eau.

### Construction

L'ouvrage qui a été mis en place pour remplacer le mur du Général-Dufour est en béton armé; il s'appuie sur le quai et sur des pilotis ancrés dans le lac.

Les surfaces sont revêtues de schistes tessinois; les balustrades exécutées en fer forgé et sont rythmées par des bacs à fleurs en préfabriqué beige, semblable aux matériaux qui seront utilisés ultérieurement pour le café-restaurant.

### Sous-sol :

- 1 Vestiaires, douches, toilettes pour le personnel
- 2 Toilettes pour les handicapés
- 3 Toilettes pour le public
- 4 Ascenseur pour les handicapés et le service
- 5 Dégagement avec téléphone public
- 6 Stockage
- 7 Dépôt
- 8 Cave à bière
- 9 Machinerie de l'ascenseur
- 10 Chaufferie au gaz
- 11 Centrale de la ventilation
- 12 Fosse avec pompes fécales
- 13 Distribution du gaz
- 14 Distribution de l'électricité

### Rez-de-chaussée :

- 1 Tambour d'entrée
- 2 Restaurant de 42 places
- 3 Café-brasserie de 38 places
- 4 Ascenseur d'accès au sous-sol pour les handicapés et le service
- 5 Bar clients - 8 places
- 6 Distribution et retour du service
- 7 Bar service
- 8 Cuisine
- 9 Bureau direction
- 10 Economat
- 11 Chambre froide viande/légumes
- 12 Stockage des boissons
- 13 Dépôt des bouteilles vides
- 14 Containers des ordures
- 15 Accès de service et sortie de secours
- 16 Terrasse de 120 places
- 17 Ascenseur d'accès au parking pour les handicapés

### Coupe A-A :

- 1 Cuisine
- 2 Bar clients
- 3 Restaurant
- 4 Terrasse
- 5 Chaufferie
- 6 Cave à bière
- 7 Dégagement
- 8 Vestiaire du personnel

**Café-restaurant**

*Maître de l'ouvrage* Ville de Genève  
Service immobilier

*Architectes* G. de Freudenreich,  
SIA/FAS  
4, rue du Vieux-Collège  
1204 Genève  
Tél. (022) 28 21 55  
H.-J. Stämpfli,  
SIA/EPFZ

*Collaborateurs* Jean-Daniel Baud  
Jean Marchesini  
Richard Kräher

*Ingénieurs civils* Liechti & Serex, SIA

*Ingénieur-conseil  
fluides* Raymond Moser, SIA

*Projet* 1976

*Réalisation* 1979

*Adresse* Quai Général-Guisan  
Genève



*Programme*

Etant donné la satisfaction du public genevois à l'endroit de l'ouvrage des quais, le Conseil administratif décide de créer un café-restaurant, sur l'esplanade faisant articulation entre les quais du Molard et du Général-Guisan.

L'ouvrage comprend :

- un restaurant d'une centaine de places ;
- un bar ;
- une terrasse de cent places ;
- les installations d'exploitation nécessaires (cuisine, laverie, dépôts, bureau, locaux du personnel, sanitaires, économat, etc.) ;
- les installations techniques (réfrigération, chauffage, ventilation).

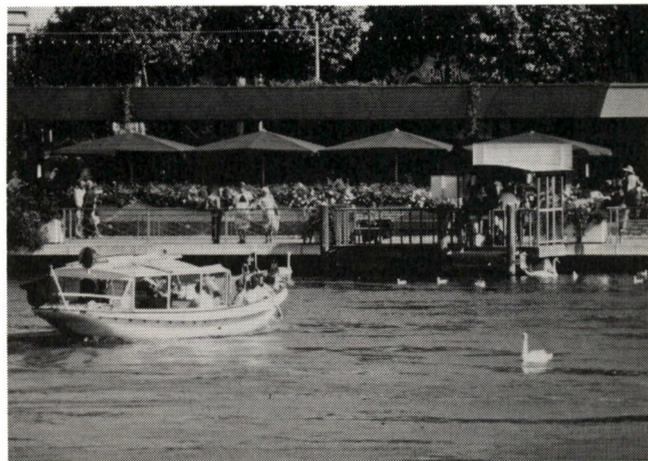
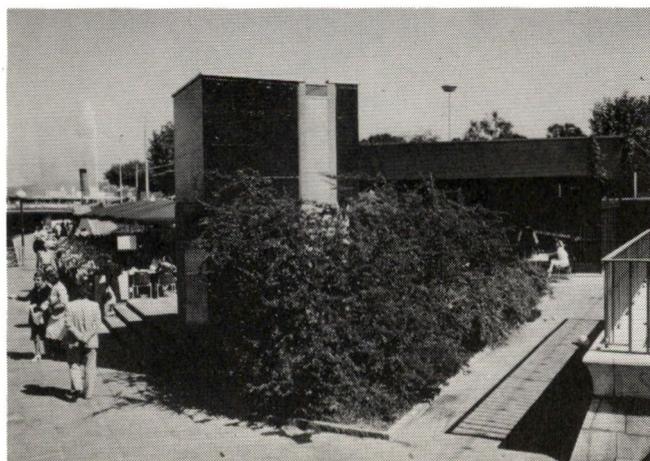
Le maître de l'ouvrage souhaite que cet ouvrage vienne compléter l'aire de détente des nouveaux quais, en permettant au public de profiter en toute quiétude de la beauté de la rade.

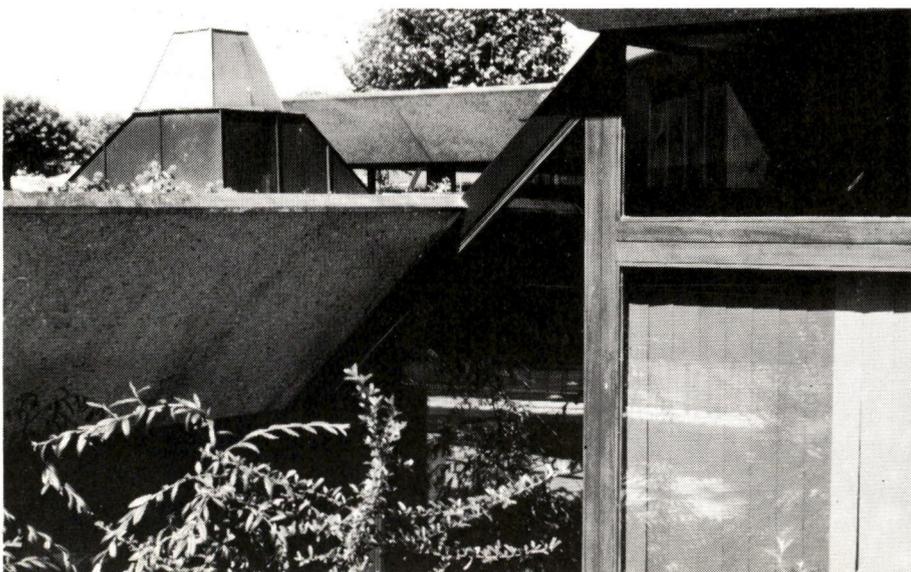
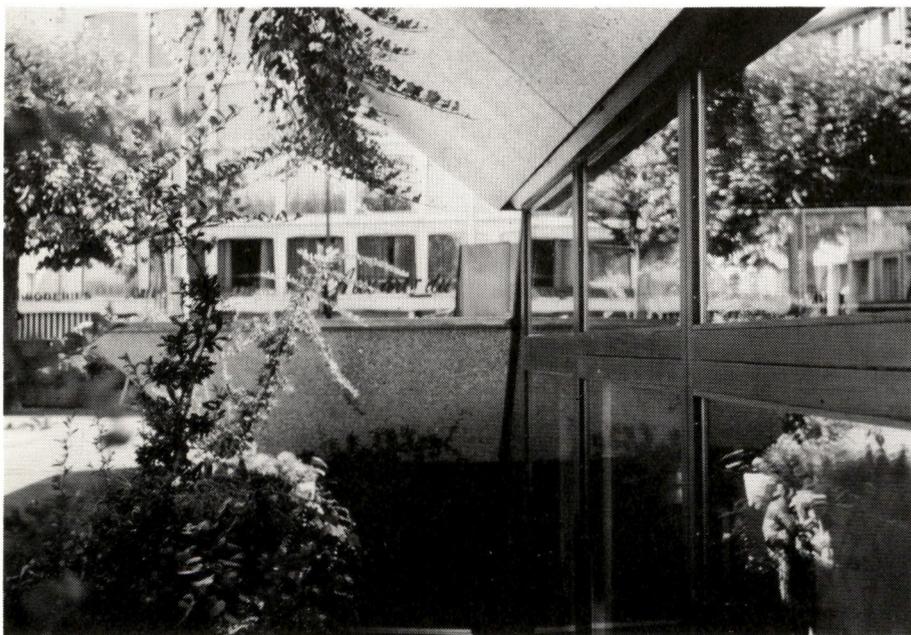
*Problèmes particuliers*

Il a été particulièrement difficile de réaliser une construction qui soit digne du site exceptionnel, tout en étant fonctionnelle, et cela compte tenu notamment de l'angulation des quais, des obligations de gabarit très modeste, et des vues de tous angles sur l'objet. Au plan technique, après avoir dérivé les conduites OGETA traversant l'emprise de chantier, les architectes ont dû, en particulier, prendre toutes les dispositions nécessaires pour une construction dans l'eau.

*Caractéristiques*

Cube SIA	3000 m <sup>3</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 800.- environ





### Parti architectural

Dans leur recherche, les architectes ont été très conscients de leur responsabilité par rapport à la qualité exceptionnelle du site.

Trois éléments ont déterminé le choix du parti architectural :

- les deux directrices des quais qui forment un angle hybride de  $128^{\circ} 20'$  ;
- la nécessité de s'enterrer au maximum afin de donner à l'objet le moins d'impact possible, tout en l'insérant au mieux à l'architecture des quais ;
- la volonté de s'implanter frontalement par rapport au lac.

Ces critères ont conduit les architectes à opter pour une enveloppe symétrique, axée perpendiculairement au lac.

La préservation de la vue sur la rade depuis la place du Molard, la nécessité d'insérer le gabarit avec discrétion, ont déterminé une coupe articulée, qui permet de passer souplement du niveau des quais à celui de la rue.

La dominante horizontale des façades souligne l'architecture des quais, et la verdure recouvrant les terrasses de toiture est le prolongement du Jardin Anglais.

Le concept volumétrique a défini des ambiances intérieures différenciées et vivantes. Les espaces du bar et du restaurant s'appuient sur les espaces servants, pour se déployer vers le lac.

*La conception respecte scrupuleusement les normes pour permettre aux handicapés la fréquentation de l'établissement.*

### Construction

Les murs du sous-sol font cuvelage et les dalles sont en béton armé. Les piliers sont en métal et s'implantent sur un système géométrique déterminé par les directrices des quais.

Les bandeaux sont exécutés en préfabriqué, de même que les bacs à fleurs.

Les menuiseries extérieures et intérieures sont en acajou, les sols en carrelage.

### Bibliographie

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981

**Primarschul-Anlage  
3952 Susten / VS**

*Architekt* Arnold Meichtry, HTL  
1224 Chêne-Bougeries  
(GE)  
Tél. (022) 49 85 20

*Oertl. Bauführung* Paul Sewer, Architekt  
Susten

*Ingenieur* Teyssiere & Candolfi  
ETH/SIA  
Siders

*Wettbewerb* 1973

*Projektbearbeitung* 1976-1977

*Umgebung* 1979



*Raumprogramm*

**Untergeschoss**

Bereitstellungsanlage Typ II mit eingerichteter Küche und Unterkunftsmöglichkeit für Militär, bis zu 120 Betten. Technische Räume wie Heizung, Oeltank usw., Luftschutzräume welche zum grossen Teil den Vereinen zur Verfügung stehen und u.a. als Werkraum eingerichtet wurden. Ein getrennter Zugang ist für die Öffentlichkeit vom Turnplatz her vorgesehen.

**Erdgeschoss**

Zwei Eingangshallen mit dazwischenliegendem Mehrzweckraum, wobei eine Halle als Bühne benützt werden kann, die andere bei öffentlichen Anlässen als Foyer dient. Im Erdgeschoss der Klassentrakte sind die allgemeinen Gemeinschaftsräume angelegt, wie: Bibliothek, Lehrerkonferenzzimmer, Elternsprechzimmer, Büro, Archiv, ein Office zum Mehrzweckraum, sowie das Handarbeitszimmer.

**Obergeschoss**

In Form von zwei Einheiten zu je 4 Klassen sind im 1. Obergeschoss die insgesamt 8 Normalklassen angelegt.

**Turnhalle**

Ein getrennter Zugang, vom Pausenplatz her, führt zur Turnhalle. Die dazugehörigen Nebenräume wie Duschen, Garderoben, Geräteraum, Fitnessraum usw. befinden sich ebenfalls im EG.

**Abwartswohnung**

Auf einem Dachgarten über dem Velos-Raum, steht das Abwartshaus als getrenntes Bauvolumen.

*Form und Funktion*

Eine der wesentlichsten Aufgaben im Schulhausneubau von Susten bestand darin, in der Ortschaft Susten nicht nur ein zweckerfüllender Bau hinzustellen, sondern ein sowohl für die Schulkinder als auch für die Bevölkerung einladend wirkendes Zentrum zu schaffen. Dies wurde versucht, indem man die jeweils einer Funktion entsprechenden Baukörper aufgelockert und höhedifferenziert an den leicht abfallenden Hang angepasst hat. Eine solche Bauart ermöglichte zugleich eine massstäblich ausgeglichene Anpassung an das bestehende Landschaftsbild.

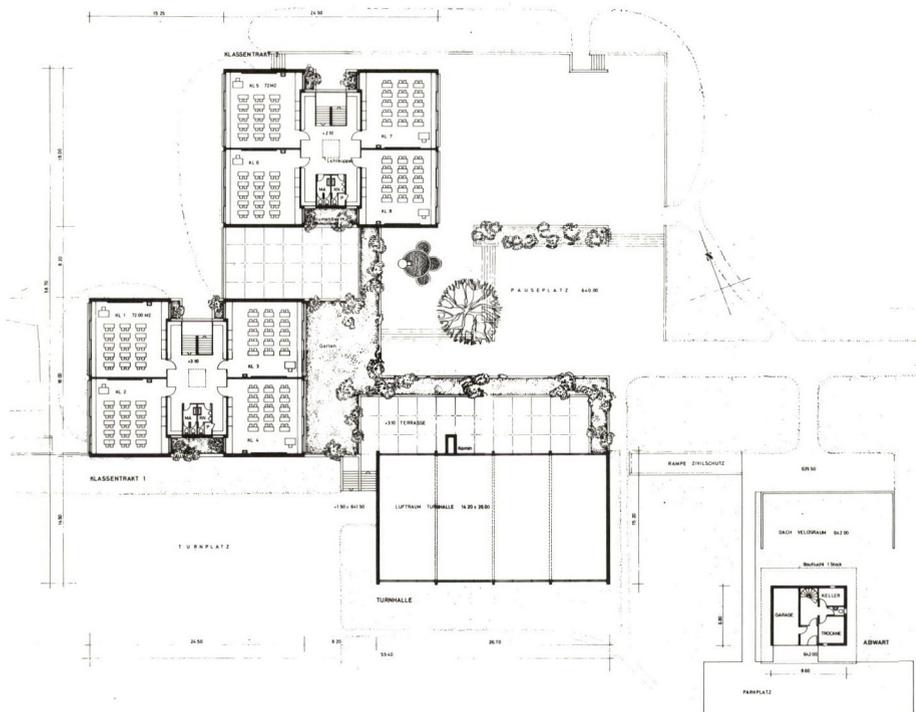
Auf architektonische Spielereien, die dem Kind pädagogisch nichts bringen wurde verzichtet, und versucht, einfache und klare Formen zu finden, welche das Kind ansprechen.

Eine optimale Lichtführung in allen Räumen mit Eindringenlassen der Natur ins Rauminnere wurden angestrebt. Die innere Gestaltung im Allgemeinen, sowie die wohnliche und familiäre Stimmung in den Klassenzimmer im Besonderen, entsprechen den neuzeitlichen pädagogischen Tendenzen, und machen den Unterricht gemütlicher.

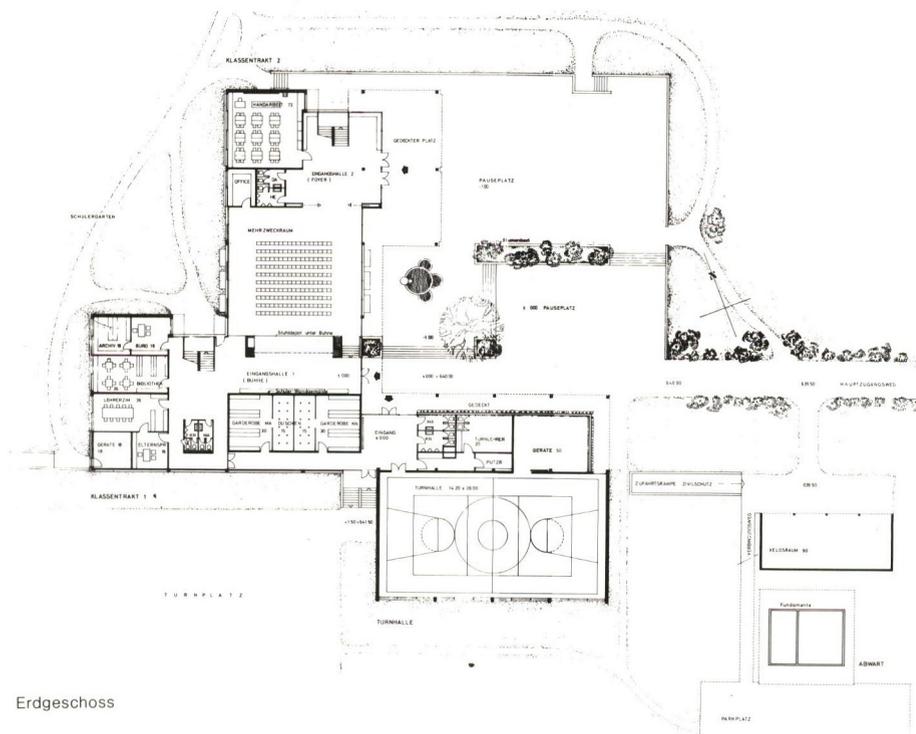
Auf die Wahl von freundlichen und warmen Farbtönen wurde grosser Wert gelegt.

*Charakteristiken*

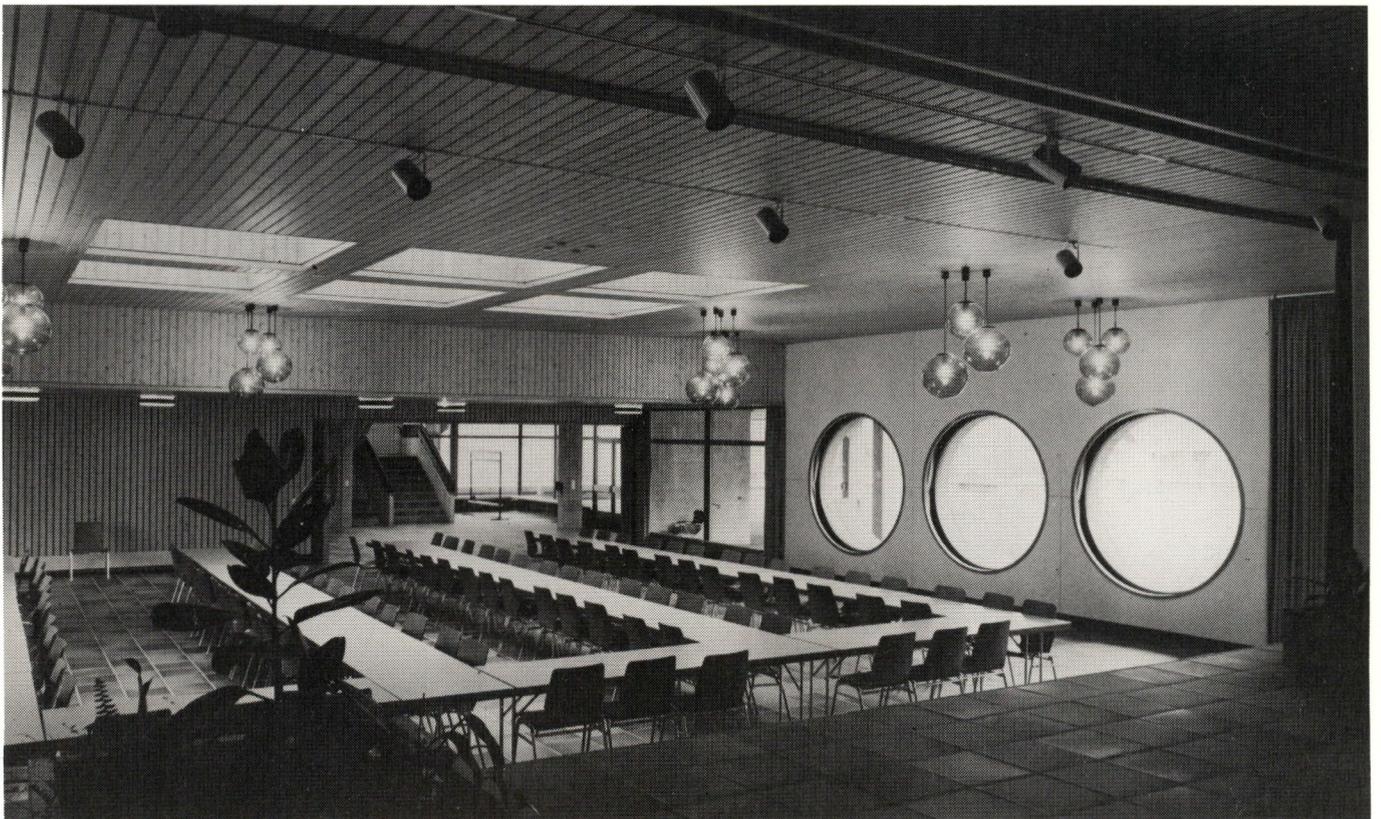
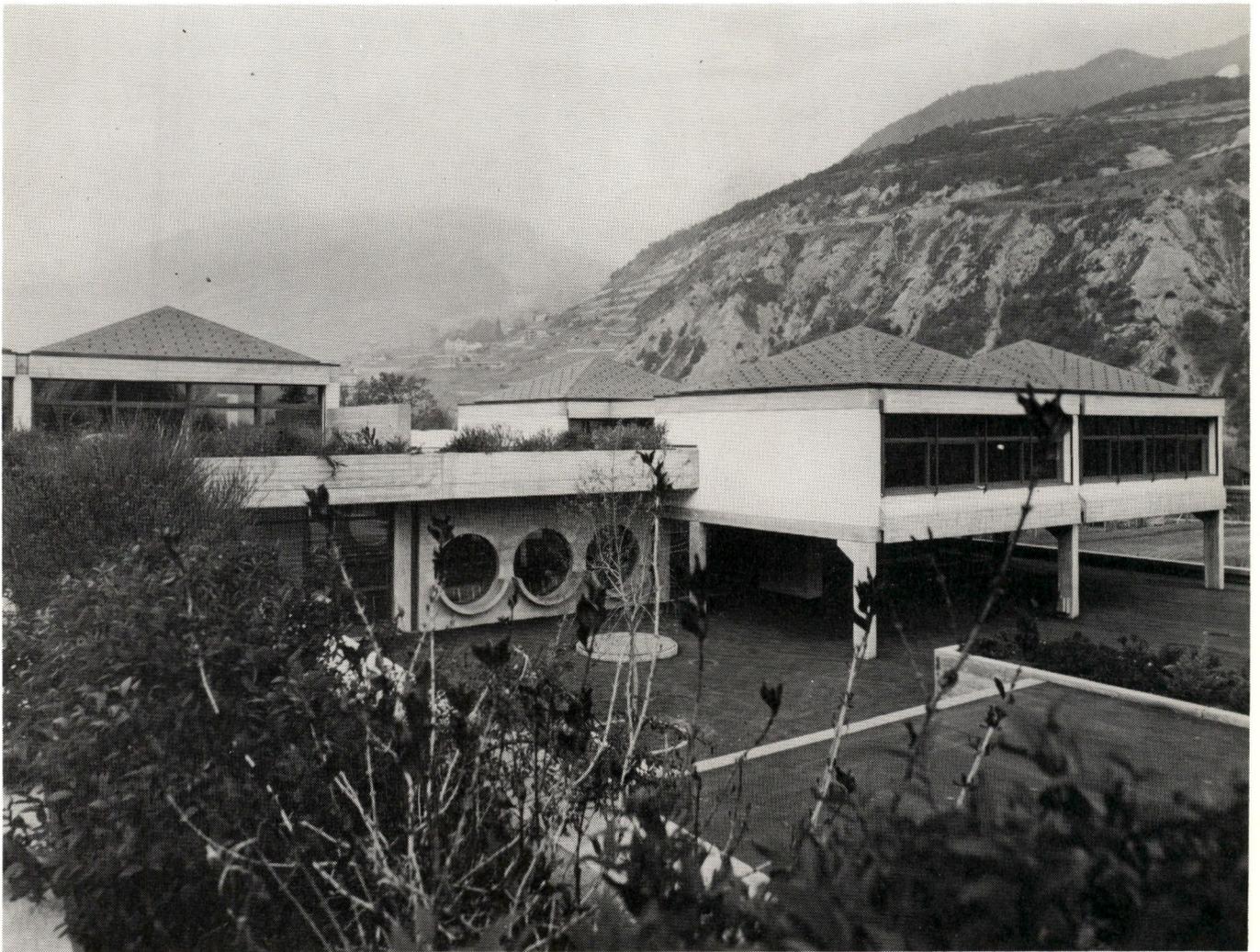
Kubus nach SIA	18 500 m <sup>3</sup>
Kubikmeterpreis	
inkl. Turnhalle,	
Bereitstellungsablage	
Klassentrakt, und	
Abwartswohnung	Fr. 243.-
Baukosten	Fr. 5 400 000.-



1. Stockwerk



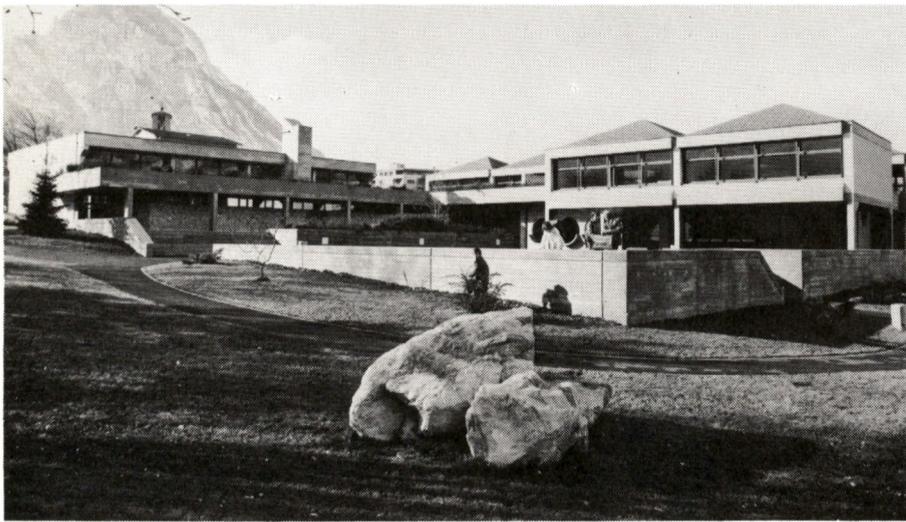
Erdgeschoss





**Konstruktion und Materialien**

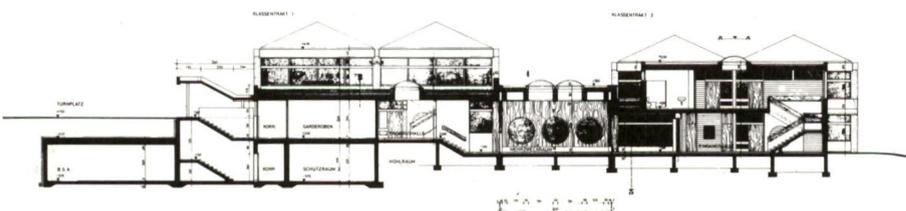
- Tragkonstruktion in Eisenbeton;
- Zwischenwände in Sichtbackstein;
- Böden: Aula und Verkehrsflächen in grossformatigen Klinkerplatten  
Klassenzimmer in Spannteppich;
- Decken grösstenteils in Naturholz oder Sichtbeton;
- Turnhallecke in sichtbaren Kassetten;
- Klassenrückwände ganzflächig als Anschlagwand in Spannteppich;
- Innere Naturholztüren;
- Fassaden teils in Sichtbeton, teils in Spritzputz;
- Fenster und Aussentüren in einbrennlackiertem Leichtmetall.



*Bibliographie*

AS Schweizer Architektur  
Nr. 47 / Juni 1981

Photos Oswald Ruppen



**Pavillon pour deux classes  
enfantines dans un institut  
pour handicapés mentaux  
« Gai Réveil »  
1260 Nyon / VD**

*Architecte* Vincent Mangeat  
architecte EPFL  
FAS/SIA du GRC  
Groupe de recherche  
pour la construction  
1260 Nyon  
Tél. (022) 61 70 22 - 23

*Collaborateur* Bernard Boujol  
architecte REG

*Ingénieurs civils* Jean-François Cevey  
Eric Grossenbacher  
ingénieurs civils  
EPFL SIA

*Collaborateur* Jean-Pierre Schorpp  
ingénieur civil EPFZ  
SIA

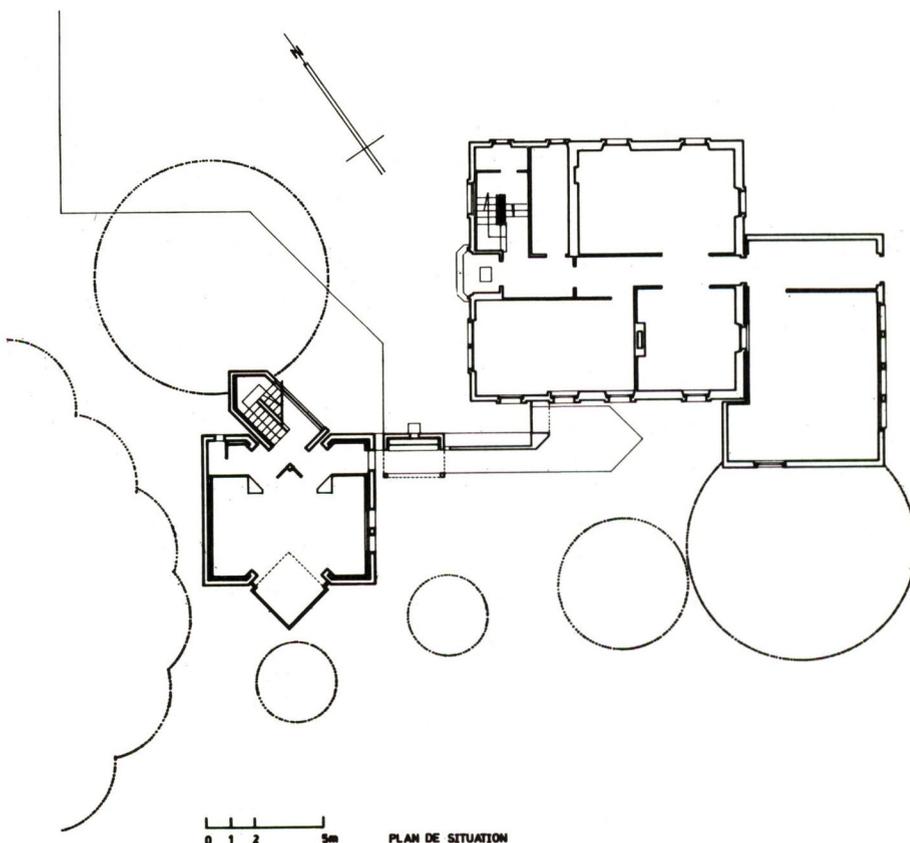
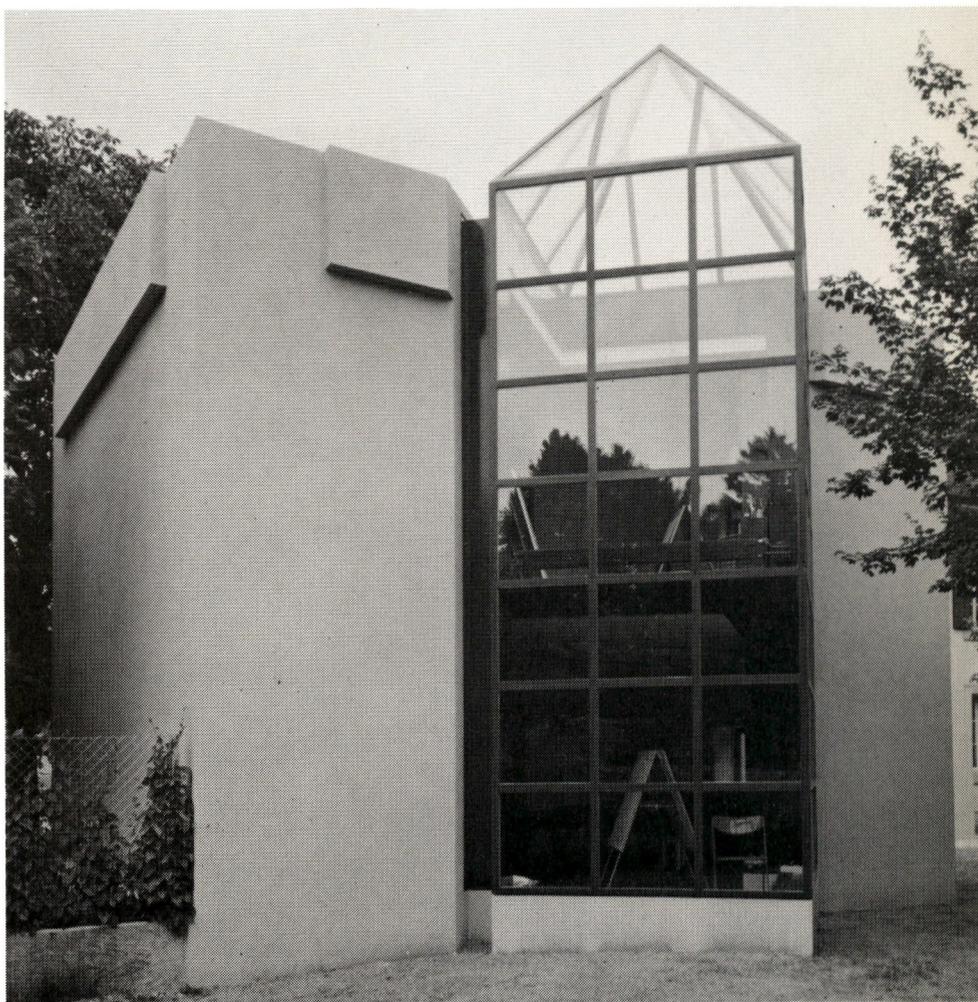
*Conception* 1980

*Réalisation* 1980-1981

*Maître de l'ouvrage* Fondation vaudoise en  
faveur des handicapés  
mentaux

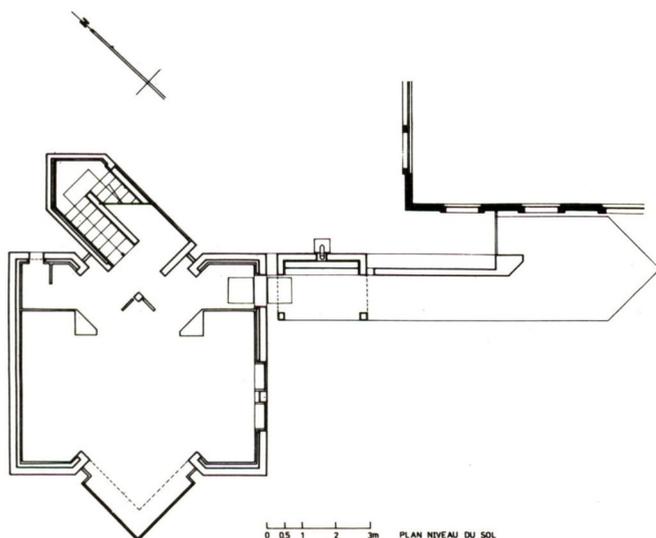
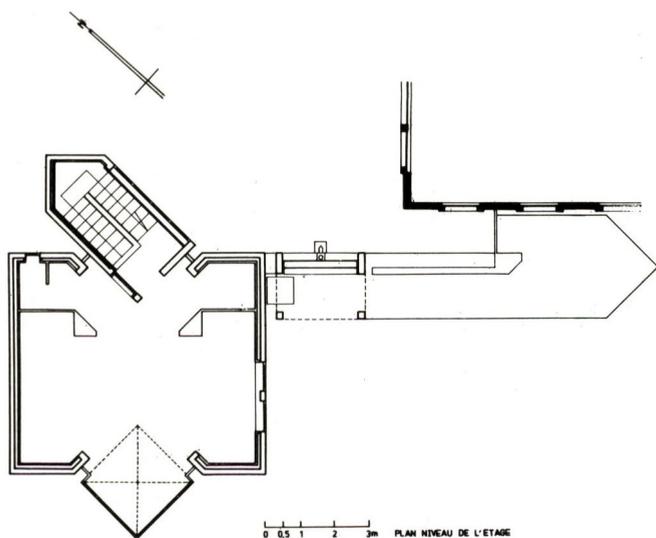
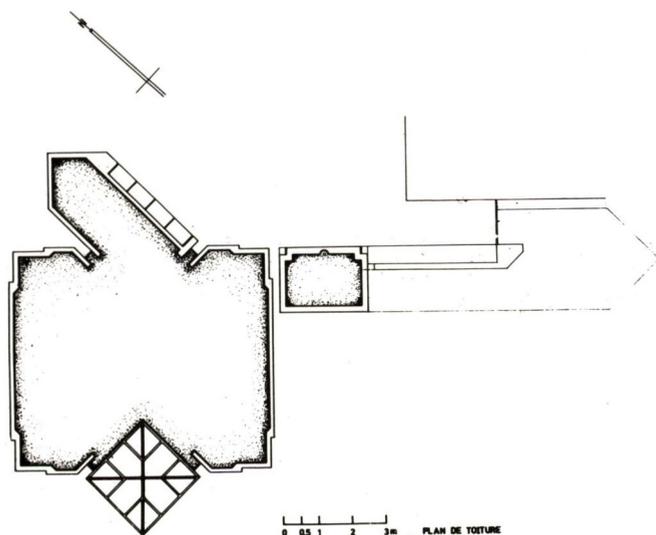
*Adresse* Av. Alfred-Cortot 2

*Coordonnées  
topographiques* 507.125-137.700



*Programme*

Deux salles de classes, soit classe  
proprement dite et classe-atelier en  
complément de l'institut qui occupe une  
maison d'habitation reconverte en 1972.



*Problèmes particuliers*

Il s'agit tout d'abord pour l'architecte de mettre en évidence le concept retenu pour le premier agrandissement de l'institut sur l'angle sud-est du bâtiment principal. C'est la démolition d'une véranda très exactement implantée le long de la façade sud-est qui devait en 1972 laisser le champ libre à l'implantation d'une salle de rythmique dans cette position « privilégiée » du « sur l'angle » favorable à l'amalgame et au conglomérat et donnant à comprendre par la négation de l'ensemble qu'un nouveau tout pourrait procéder de la simple somme des parties. Pratique inattendue au type entendu comme constituant structural et cédant largement à une certaine forme de pittoresque propre, semble-t-il, par l'entournement, à fondre et à confondre. C'est donc par le nouvel agrandissement une autre attitude qui est choisie. Il s'agira de faire intervenir le pavillon et l'ancienne construction dans un rapport de voisinage dialectique capable de mettre en évidence ou de renforcer l'un ou l'autre élément constitutif. C'est ici la cour et sa signification d'accueil qui est retenue. Le porche existant, le pavillon tangentiel et le noyer de la cour portent ce sens renforcé et participent du contrôle de l'espace.

Le pavillon veut reprendre en les « réfléchissant » les constituants typo-morphologiques du bâtiment existant regroupés sur les thèmes de symétrie, arrière/avant, cour/jardin, parcours, porche, etc.

La volumétrie générale veut être allusive tant pour ce qui est dit de la toiture dont le rôle est dévolu à la verrière que pour l'avant-toit qui se récapitule dans la corniche.

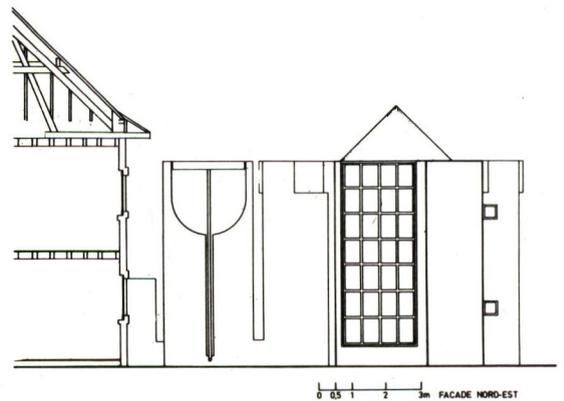
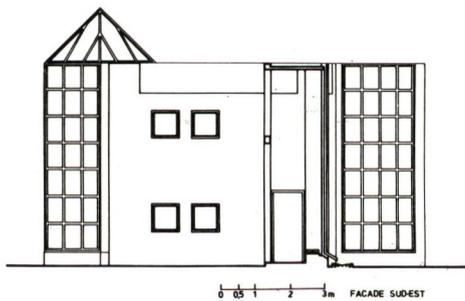
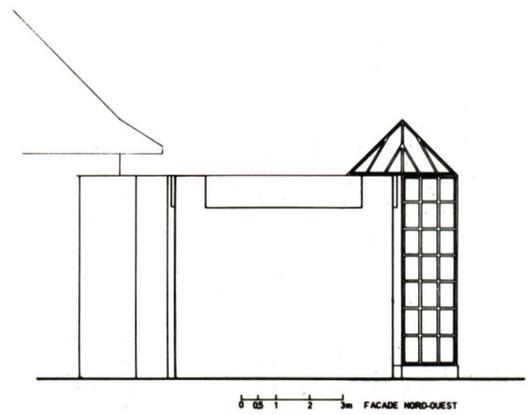
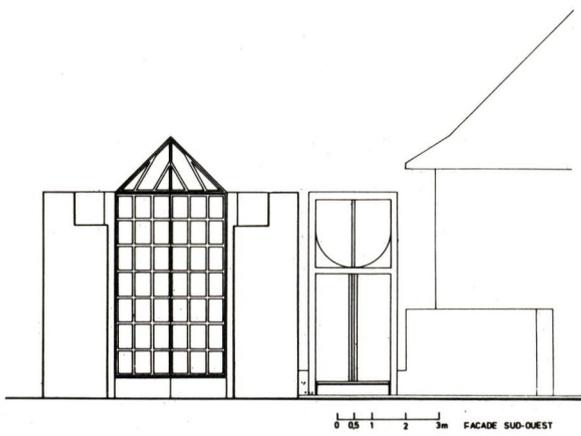
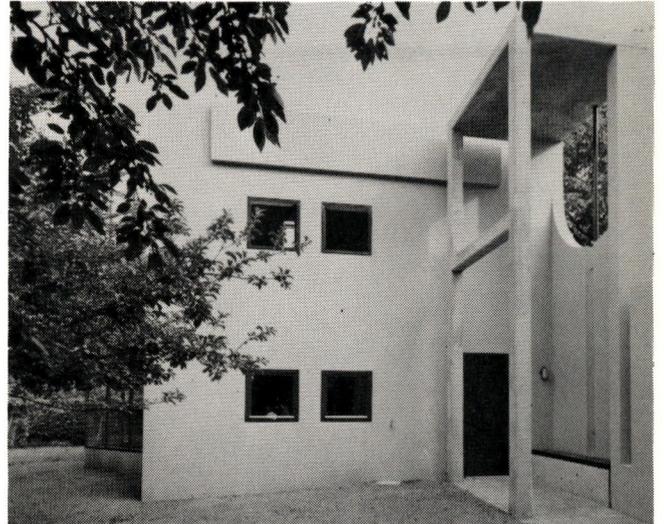
Tout ici marque le refus de reconnaître qu'il y aurait une « architecture de ou pour l'enfance inadaptée » et tout veut renforcer l'idée de normalité. Le soin apporté aux détails compris comme condensations et récapitulation de l'ensemble pour retrouver dans le geste bien fait l'idée d'architecture.

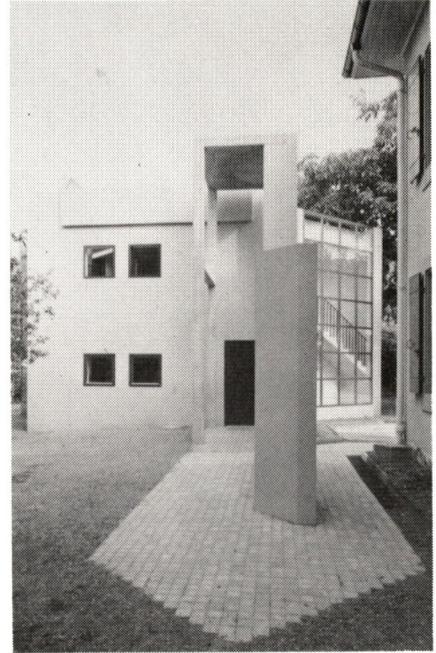
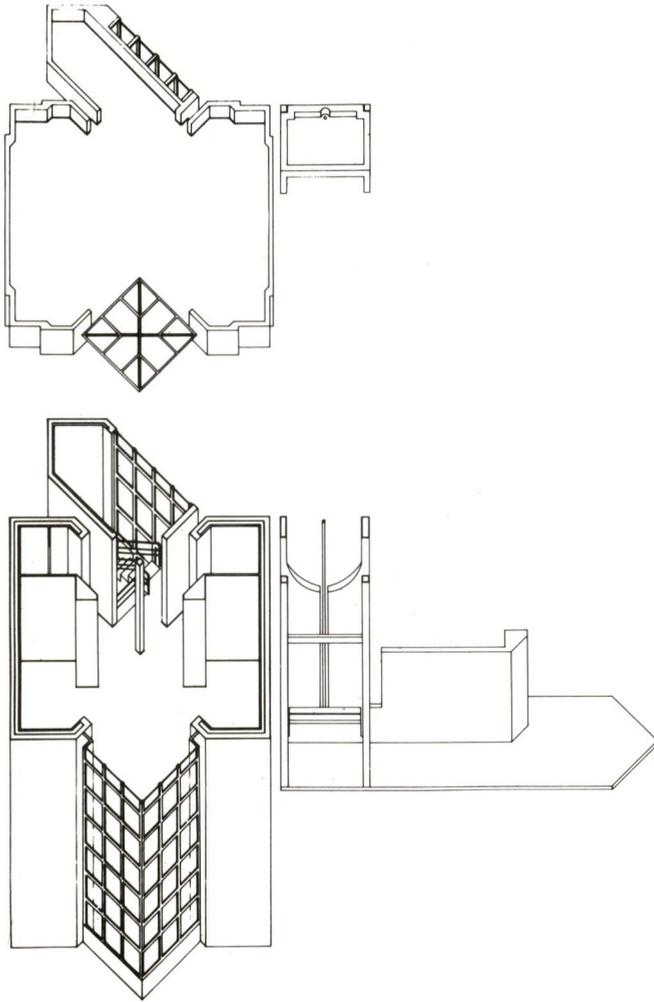
*Caractéristiques*

Cube SIA	527 m <sup>3</sup>
Prix au m <sup>3</sup> SIA	
(2 bât.)	Fr. 408.-
Coût de la construction	
(2 bât.)	Fr. 215 000.-

*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981





**Habitation individuelle  
1246 Corsier / GE**

*Architecte* J.-J. Tschumi, FAS  
Ch. de la Vendée 29  
1213 Lancy (GE)  
Tél. (022) 92 41 54

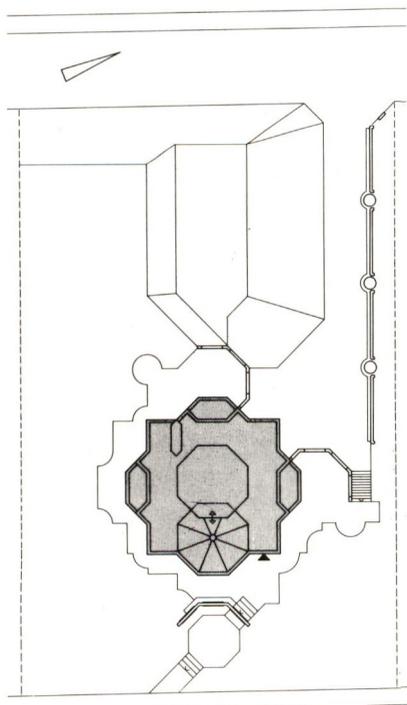
*Collaborateur* A. Caminada

*Ingénieur* A. Altheer, EPFZ

*Conception* 1978

*Réalisation* 1979

*Coordonnées  
topographiques* 5560-7200



*Motivations architecturales  
(texte de l'architecte)*

Carrefour entre le programme de mon client et l'anniversaire des dix ans d'activité de mon atelier, ce projet résumait ma reconnaissance, le plaisir de faire et une face de la compréhension acquise de l'art de bâtir. Un certain nombre de valeurs contradictoires, polarisant les dernières préoccupations énergétiques et calorimétriques s'expriment par cette recherche de synthèse entre la maison autonome et le palais.

*Caractéristiques*

Surface du terrain	1500 m <sup>2</sup>
Cube SIA	1300 m <sup>3</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 530.-

(y compris mobilier fixe et lustrerie)

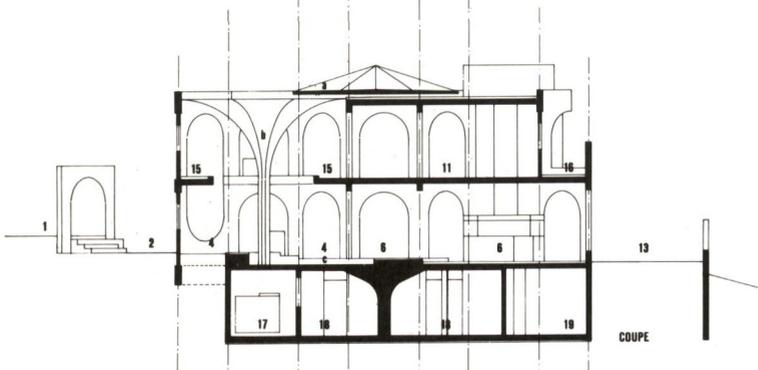
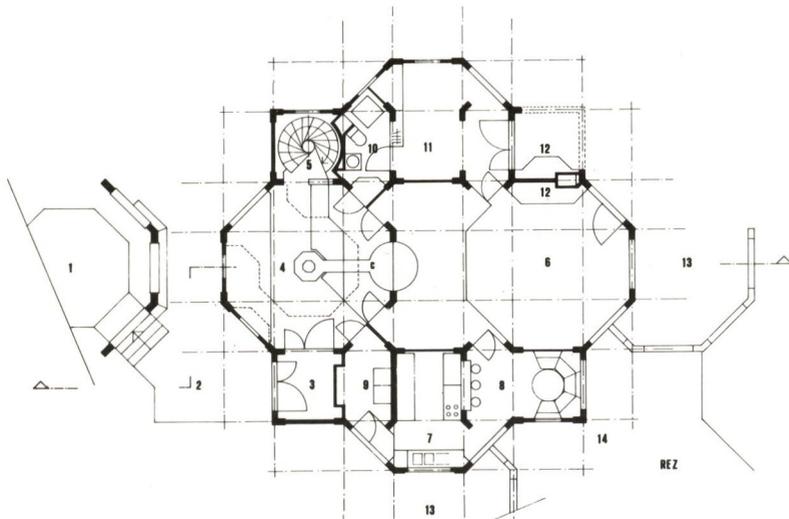
**Construction**

Ossature d'arcs de béton sablé teinté vieux rose (2 ½ % rose, 1 ½ % ocre) dans la masse, en façade et en refends. Remplissage des arcs en briques avec ribage fin peint; en menuiseries d'acajou ou vitrerie, ou rien selon l'espace à composer. Plafonds en béton sablé teinté idem arcs. Sols carrelage ou cocos selon les pièces. Isolation par l'extérieur en mousse de polyuréthane protégée contre les UV.

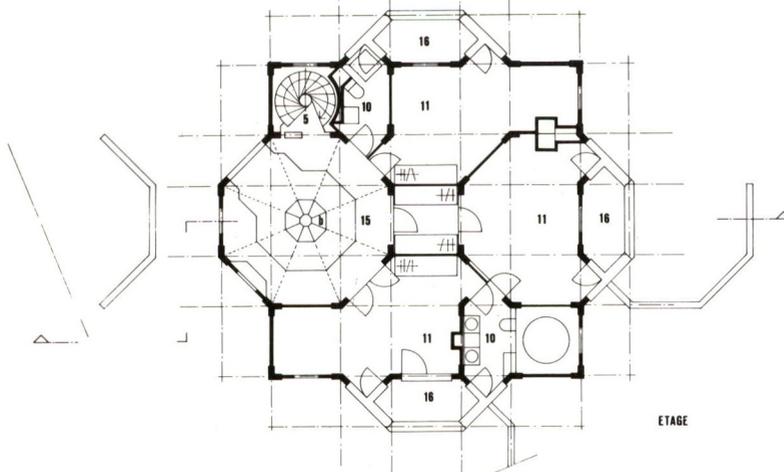
*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981

Photos Jean Lerch



170 240 170



- 1 Portique d'entrée
- 2 Cour d'entrée
- 3 Entrée
- 4 Jardin d'hiver
- 5 Escalier
- 6 Séjour
- 7 Cuisine
- 8 Bar et salle à manger
- 9 Buanderie
- 10 Sanitaires
- 11 Chambres
- 12 Cheminées extérieure et intérieure
- 13 Terrasses
- 14 Vide rampe de garage
- 15 Galerie
- 16 Terrasses-balcon
- 17 Local citerne
- 18 Garage
- 19 Chaufferie

- a Toit coulissant
- b Verrière
- c Bassin



*Parcourir les espaces et s'y arrêter*

Du trottoir, par un plissement de la haie, permettant l'accès des piétons, on débouche sur une terrasse d'accueil dont la limite, sur le côté de la maison, est formée de trois portiques dont l'assemblage concave procure le sentiment recherché. De ce seuil, passé les portiques et quelques marches, on arrive devant le porche d'entrée. Le porche introduit à un vaste jardin d'hiver octogonal, servant d'espace de circulation pour le rez et l'étage. Largement vitré au sud et couvert d'une verrière obturale, il sert de chauffage solaire passif (le stockage se fait dans une surcharge de béton et de terre cuite au sol).

Dans cette entrée, à l'opposé du porche, se trouve l'escalier conduisant du sous-sol à l'étage.

Au rez, un séjour avec un coin musique et cheminée, dont l'ensemble est visible de l'entrée, au travers d'une baie vitrée coupant un petit plan d'eau à la végétation choisie, récoltant les pluies de la verrière.

Un ensemble: coin à manger, cuisine et buanderie-vestiaire borde au nord-est le contour du séjour pour rejoindre le porche d'entrée.

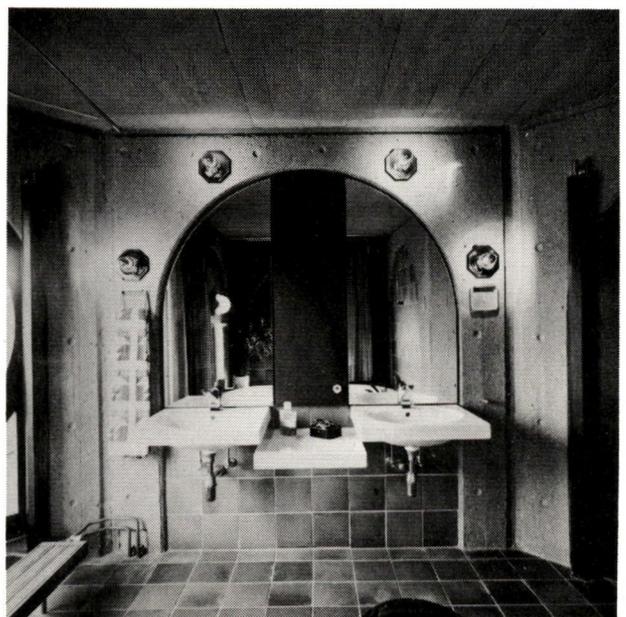
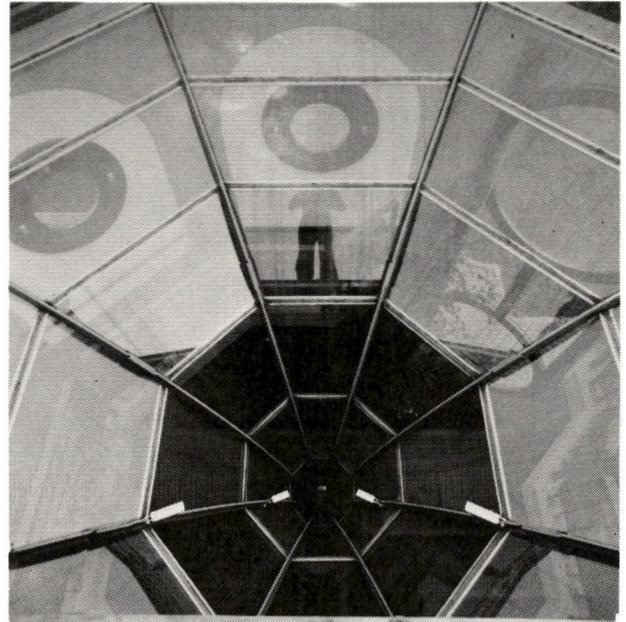
Au sud-ouest, une chambre isolée du séjour communique avec un cabinet de toilette attenant à l'entrée. Elle est accessible par une véranda formant seuil entre le séjour et un porche côté jardin, destiné à la mi-saison. Une cheminée de salon, avec son pendant

extérieur, sert de poinçon entre le jardin et la maison que l'on contourne, côté lac, par un accès sans véranda, destiné à la belle saison.

Au sous-sol, vaste garage – salle de jeux, chaufferie – citerne, caves à vins, fruits et légumes, et un local vitré pour bricolage, labo silencieux.

L'étage comprend trois chambres à coucher et deux salles d'eau. Les chambres, accessibles de la galerie du jardin d'hiver, ouvrent leurs portes-fenêtres sur des terrasses au levant, au couchant et côté lac.

Autour de la maison se trouvent trois terrasses, utilisables suivant la saison et le temps, et en contrebas, trois fontaines alimentées par la source trouvée sur les lieux.



**Casa bifamiliare  
6644 Orselina / TI**

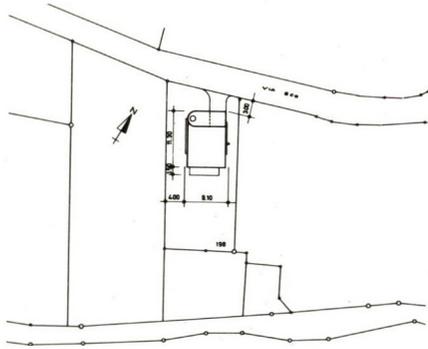
*Architetto* Mario Rizzi, FSAI/OTIA  
6648 Minusio  
Tel. (093) 33 42 51

*Collaboratori* Gianmarco Bionda  
Preonzo  
Romualdo Cavalli  
Verscio

*Ingegnere* Paolo Regolati  
SIA/ETH  
6648 Minusio

*Progetto* 1976

*Realizzazione* 1978



*Caratteristiche*

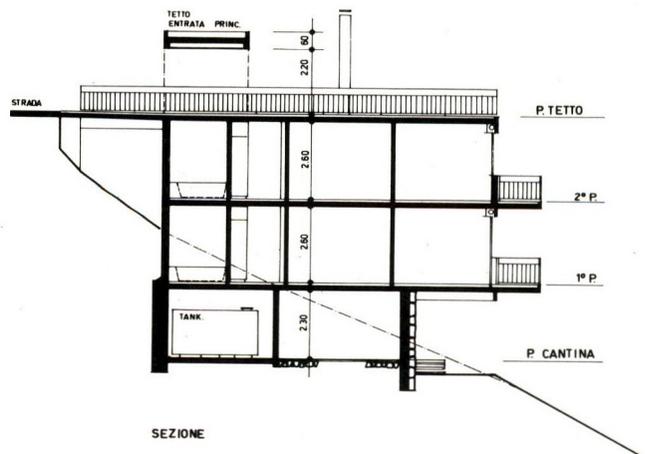
Volume SIA 1000 mc  
Prezzo al mc Fr. 400.-

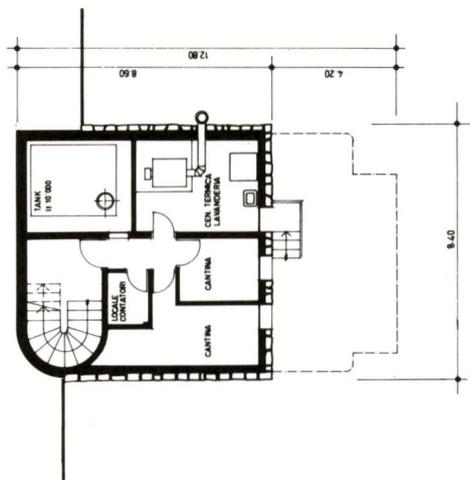
*Generalità*

Terreno di ca. 600 mq, confinante a nord con la Via Eco, con forte pendenza verso sud, vista libera sul Lago Maggiore.

Zona R2: 2 piani abitabili, altezza massima a monte consentita: ml 7,50 - 9,00.

Posteggio per 2 vetture sul tetto, a livello con la strada.





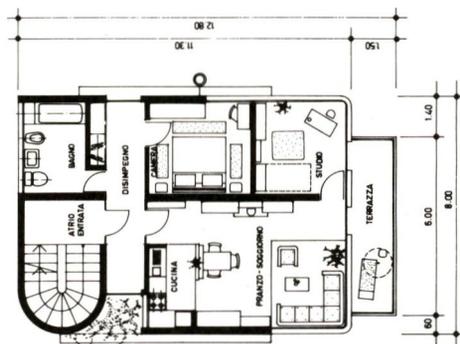
PIANO CANTINA

**Costruzione**

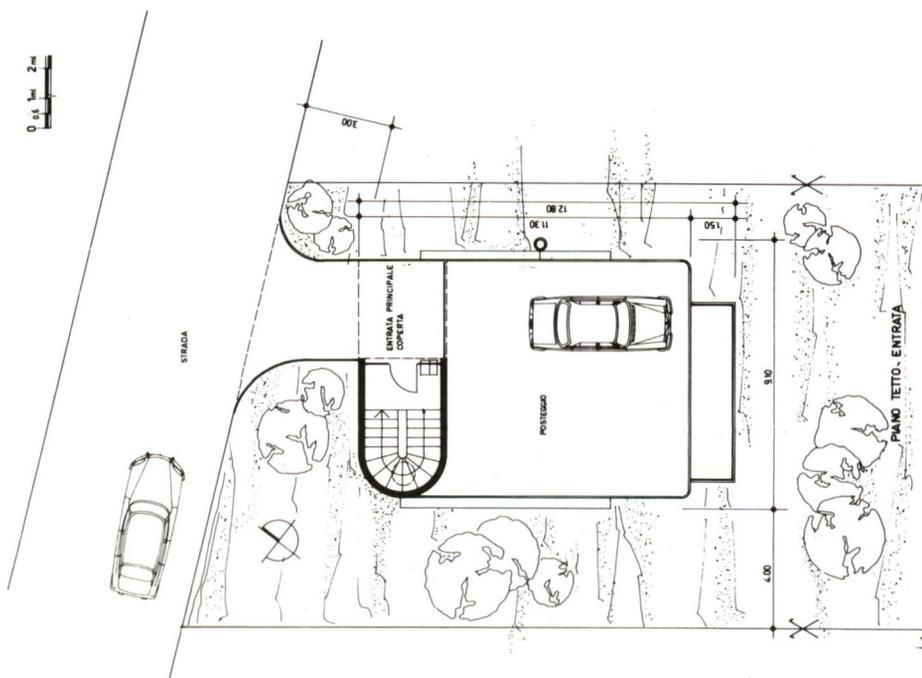
Parte interrata di cemento armato e muratura di pietrame a facciavista. Muratura di cotto con rivestimento e muratura di lastre isolanti. Soletta di cemento armato. Intonaco leggermente rustico. Serramenti di legno verniciato con vetratura di Thermopane.

*Bibliografia*

AS Architettura svizzera  
N° 47 / Giugno 1981



1° e 2° PIANO



**Alters- und Pflegeheim  
Brüggl  
4657 Dulliken / SO**

*Architekt* Hertig + Partner  
Tel. (064) 24 42 44  
5000 Aarau

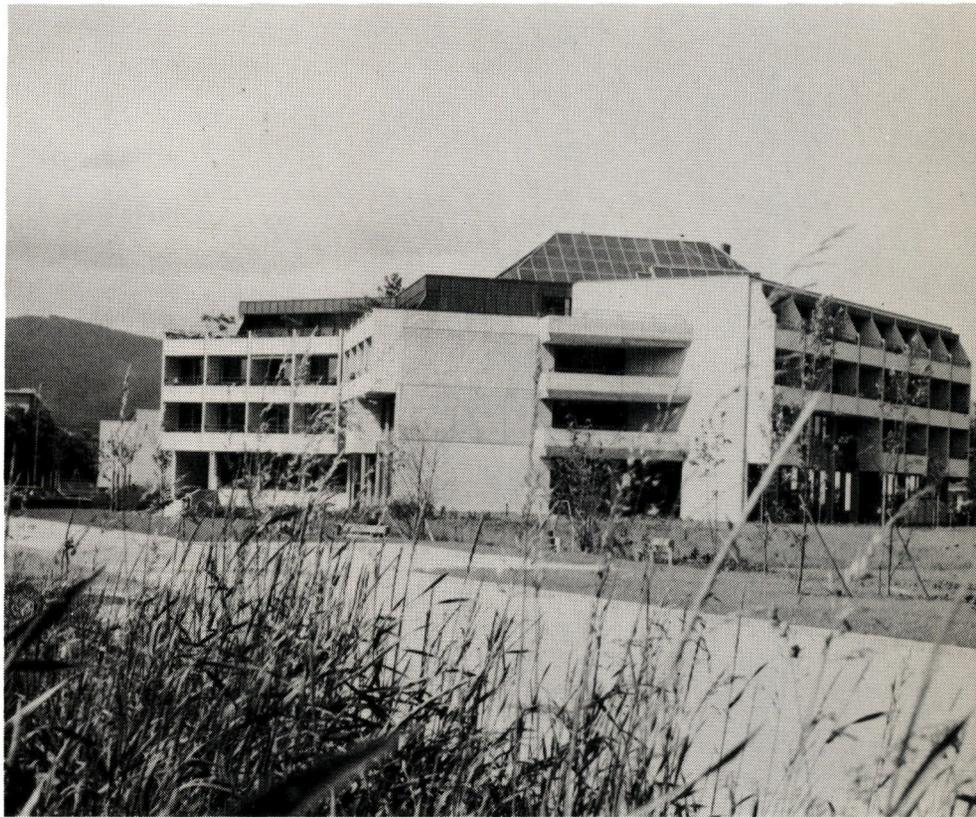
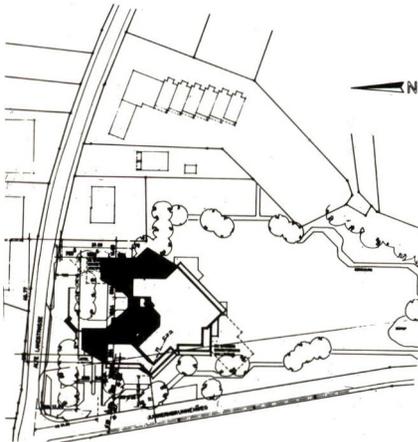
*Bauingenieur* Arbeitsgemeinschaft  
Frey + Gnehm AG und  
Ernst Pfister AG, Olten

*Installations-  
planung* B. Raimann, Olten  
ATAL, Olten

*Koordinaten* 244.6-637.8

*Bauzeit* 1978-1979  
(Eröffnung  
November 1979)

*Situation*



*Raumprogramm*

Pflegestation mit 20 Betten  
Einzelzimmer für 42 Pensionäre  
Ausbau als Stützpunkt  
Allgemeine Räume: Speisesaal,  
Mehrzwecksaal, Café, Therapie.  
Einstellhalle für 19 PW  
Andachtsraum

*Gebäude*

Das ursprüngliche Projekt (AS BV 3 Juni 1976) musste auf Verlangen des Kantons reduziert werden, wurde aber im Konzept beibehalten.

*Pensionärzimmer:*

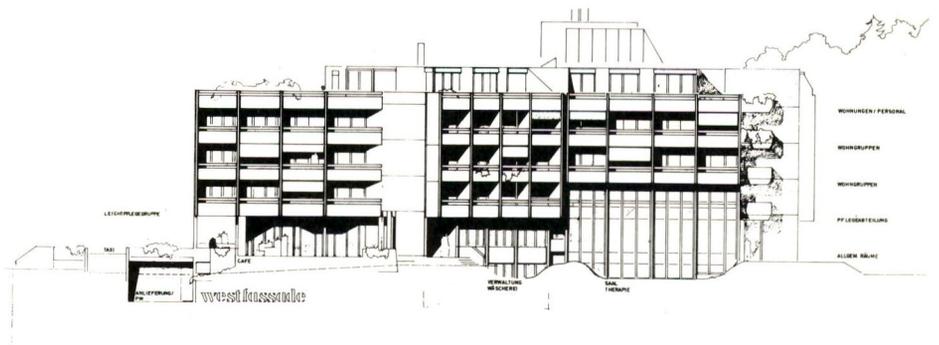
Wohngruppen zu je 8 Zimmer  
jedes Zimmer mit WC, Lavabo, Dusche,  
Balkon.

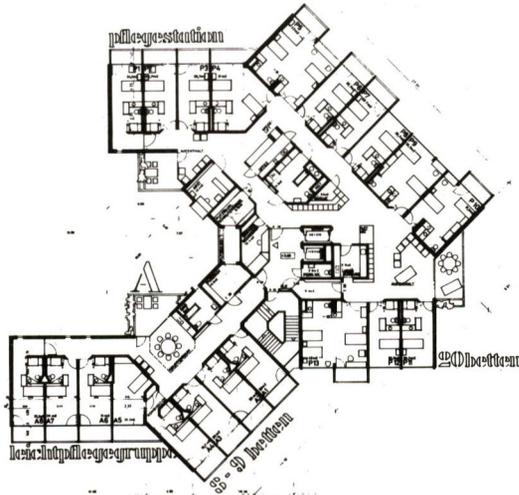
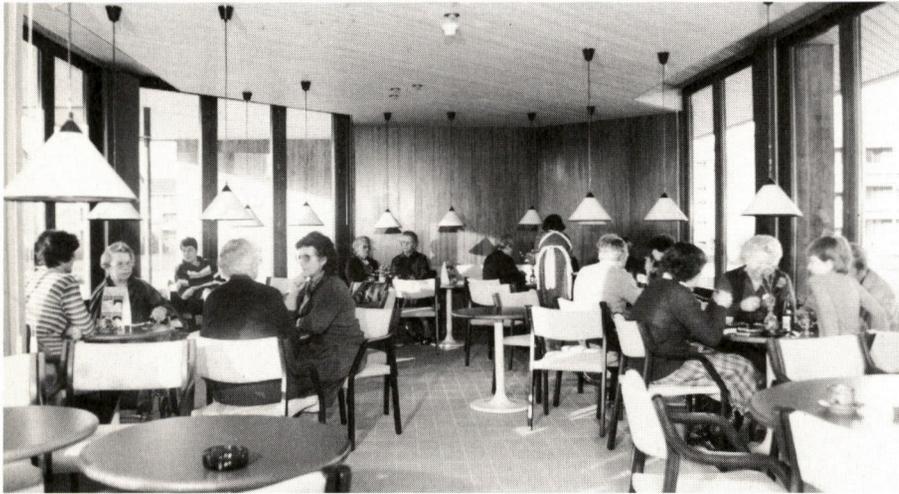
*Pflegestation:*

1-er, 2-er und 3-er Zimmer im 1.  
Obergeschoss.

*Charakteristiken*

Umbauter Raum	20 000 m <sup>3</sup>
Gebäudekosten pro m <sup>3</sup>	328.-
inkl. Betriebseinrichtungen	346.-
Umgebungskosten pro m <sup>2</sup>	40.-
Bruttogeschossfläche pro Bett (inkl. Personalbetten)	50 m <sup>2</sup>





**Construction**

Rohbau:  
Aussenwände 2-schalig, Fassaden Sichtbeton, innere Schale Bachstein; Balkone vorfabriziert. Fenster in Sipo-Mahagoni.

Installationen:  
Bodenheizung, Sonnenkollektoren für Warmwasseraufbereitung, Brandmeldeanlage.

Ausbau:  
Holzdecken nordische Fichte in Gängen und Allgemeinräumen.

Böden: Gänge und Allgemeinräume Klinker 15/30 cm. beige, Zimmer mit Linolbelag.

Umgebung:  
Hartbeläge mit Betonverbundsteinen, Gericours (Fitnessanlage für Betagte).

*Bibliographie*

AS Schweizer Architektur  
Nr. 22 / Juni 1976  
AS Schweizer Architektur  
Nr. 47 / Juni 1981



**Maison familiale  
1950 Sion / VS**

*Architecte* J.-P. Darbellay  
EPFZ, SIA-FAS  
Martigny  
Tél. (026) 2 14 91

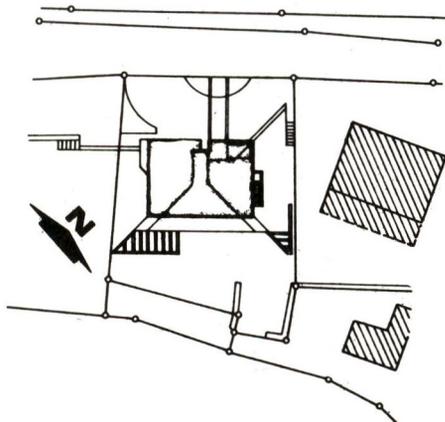
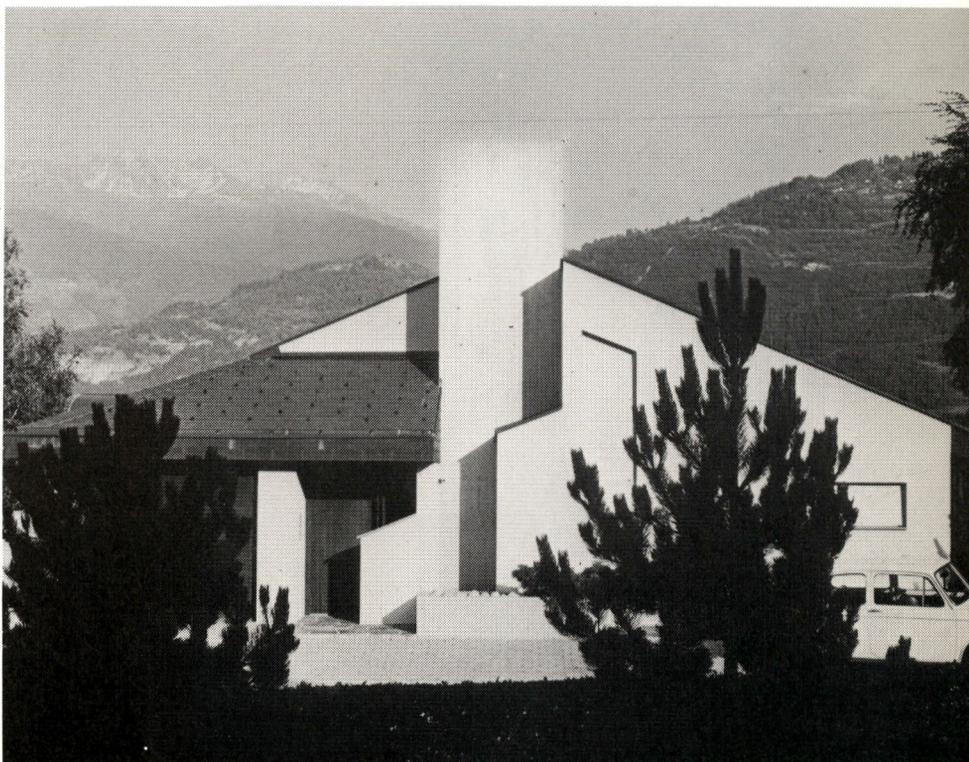
*Ingénieur* Cert S.A., Sion

*Conception* 1970

*Réalisation* 1970-1971

*Coordonnées  
topographiques* 593.000-120.300  
altitude 580 mètres

*Situation* Route de l'Agasse 29  
Sion



*Programme*

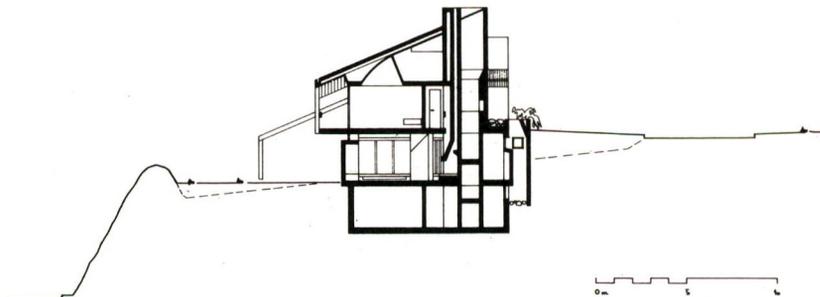
Living-room avec coin à manger et cheminée, cuisine, bureau, quatre chambres à coucher, penderie, deux salles de bain, un WC séparé, garage, abri-carnotzet, buanderie, chaufferie, caves, galetas et garage.

*Caractéristiques*

Cube SIA	1260 m <sup>3</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 312.-
Surface du terrain	656 m <sup>2</sup>
Surface bâtie	146 m <sup>2</sup>
Surface brute des planchers	376 m <sup>2</sup>
Surface utile	322 m <sup>2</sup>

*Problèmes particuliers*

L'exiguïté du terrain (656 mètres carrés) dont une partie à l'aval est un pan de rocher, la déclivité, ainsi que la vue sur les châteaux de Valère et de Tourbillon, le sud et la plaine du Rhône, ont conditionné le parti du plan de l'étage qui s'ouvre en diagonale sur les points de vue intéressants. L'intégration dans la pente est réalisée par la conception de la toiture, à un pan vue depuis le côté et à deux pans vue depuis l'arrière. A l'intérieur, les plafonds épousent les mouvements de la toiture.



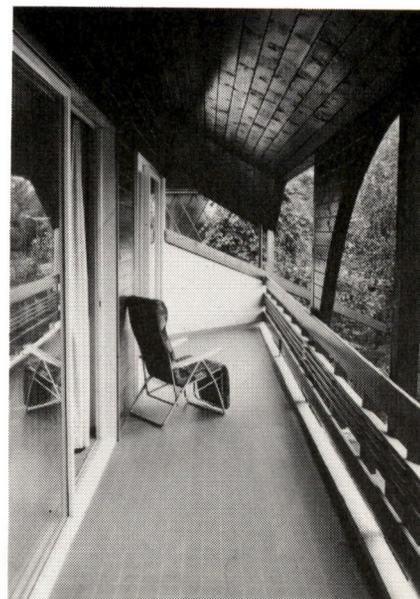
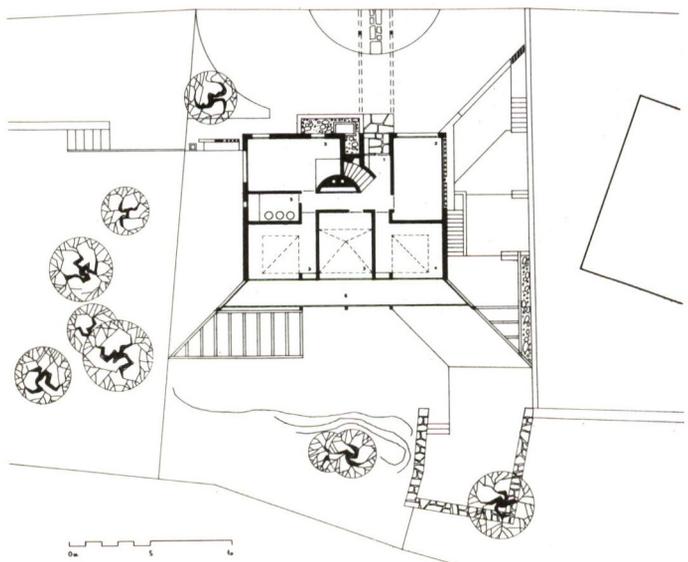
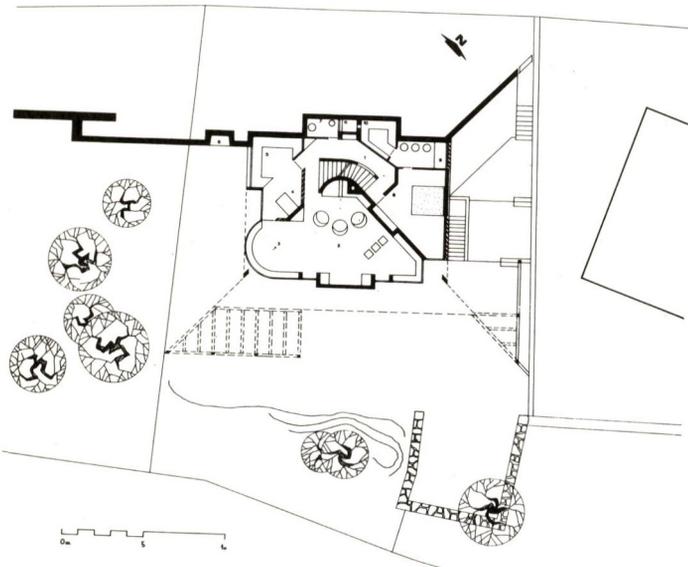


**Construction**

Murs de façades, coin de feu et escaliers en béton armé et plots creux de ciment. Charpente apparente en bois de sapin, isolations en laine de verre. Couverture en ardoises éternit. Parapets de balcon en bois, menuiserie extérieure en bois peint, menuiserie intérieure en bois naturel. Sol carrelages et moquettes.

*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981



**Immeuble commercial  
1860 Aigle / VD**

*Architecte* Michel-R. Weber  
SIA/FAS  
1012 Lausanne  
Tél. (021) 33 36 62

*Collaborateur* M. Nicolet

*Ingénieurs* Bureau technique  
Piguet  
1005 Lausanne

*Projet* 1973-1974

*Réalisation* 1978

*Adresse* Rue de la Gare



*Programme*

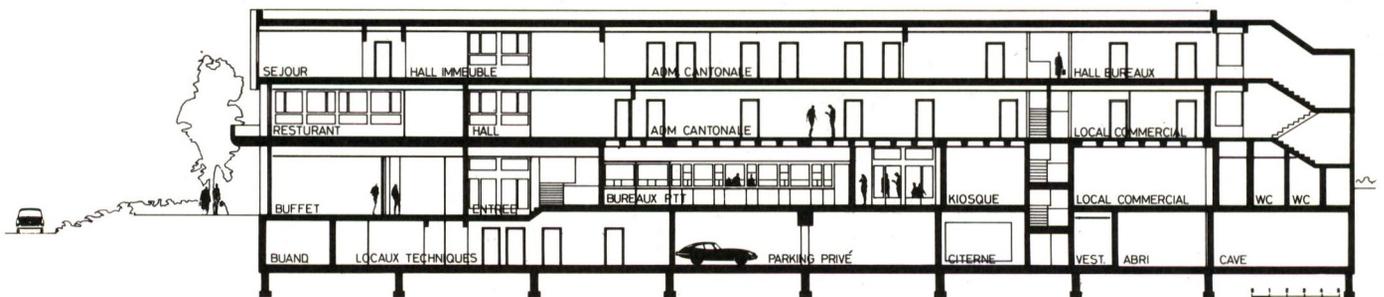
Le bâtiment comprend trois groupes distincts:

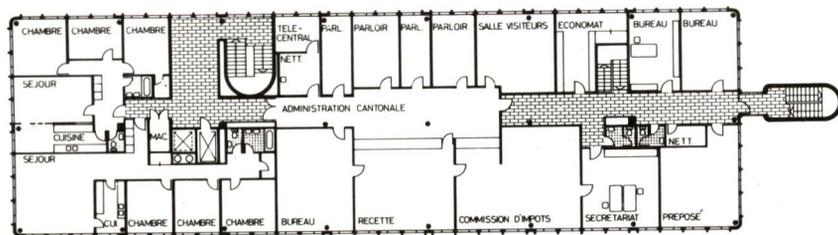
- 1) Poste
- 2) Buffet de la Gare
- 3) Locaux loués:
  - Recette de district et commission d'impôts
  - Etude de notaire
  - Kiosque Naville
  - Deux appartements

Actuellement construit sur quatre niveaux (sous-sol compris), la façade, la structure, les installations techniques et les abris sont prévus pour une surélévation ultérieure de deux étages de bureaux.

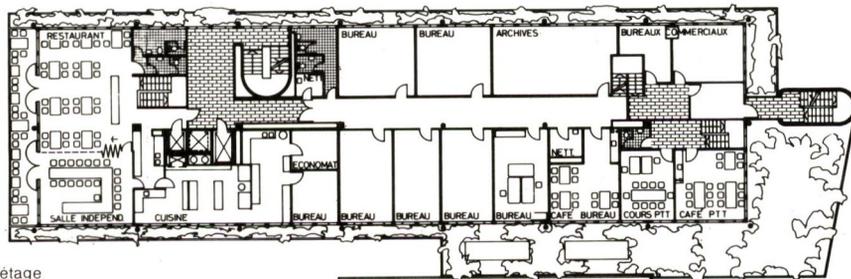
*Caractéristiques*

Cube SIA	18 590 m <sup>3</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 300.-
Prix total	Fr. 6 700 000.-

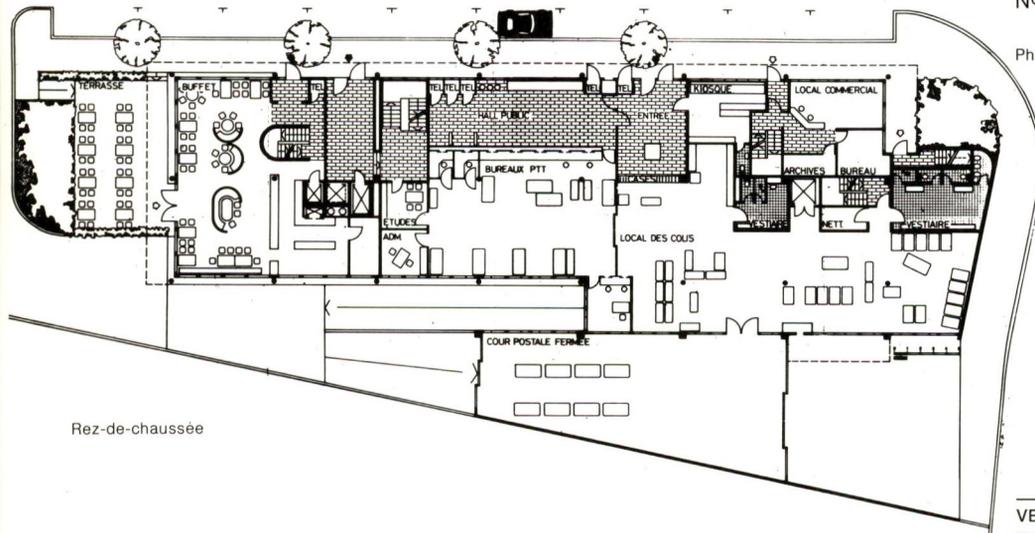




Deuxième étage



Premier étage



Rez-de-chaussée

**Construction**

**Charges utiles**

Locaux d'exploitation postale	700 kg/m <sup>2</sup>
Locaux du buffet	400 kg/m <sup>2</sup>
Locaux à louer	300 kg/m <sup>2</sup>

**Structure**

Le bâtiment est constitué de murs et de piliers en béton armé. Les façades métalliques sont en profilés d'aluminium isolant coloré et verres isolants. Les cloisons intérieures sont en briques de terre cuite ou en plots de ciment avec revêtement en rustique synthétique ou en tapisserie.

**Aménagements**

Les revêtements de sol sont en céramique, PVC, en tapis, selon les diverses fonctions des locaux. Les plafonds suspendus sont en panneaux de fibre minérale ou en métal thermolaqué. Les plafonds du buffet sont en bois naturel décoratif.

**Bibliographie**

AS Architecture suisse  
N° 46 / Mars 1981

Photos Germond